519e

Le Petit Tram

Novembre 2022

LE MENSUEL CULTUREL ET ASSOCIATIF DES HABITANTS DE HAUT-ITTRE, ITTRE ET VIRGINAL - UNE EDITION DU CENTRE CULTUREL D'ITTRE

Centre culturel d'Ittre

ET 1, ET 2 ET 3... ÉVÉNEMENTS AUTOUR DU SPORT !

● **MERCREDI 30/11 A 18H30**
RENCONTRE ET ECHANGE SUR LES VALEURS DU SPORT AVEC THIERRY LUTHERS
PRIX LIBRE
⇨ A LA SALLE POLYVALENTE DE VIRGINAL

● **DU 20/11 AU 18/12**
EXPOSITION PHOTOS : «L'ESPRIT DU SPORT»
VERNISSAGE LE DIMANCHE 20/11 À 14H00
⇨ AU CENTRE CULTUREL D'ITTRE
GRATUIT

● **VENDREDI 9 DECEMBRE A 18H30**
PROJECTION-CONFERENCE AUTOUR DE L'EXPOSITION «WHAT THE FOOT ?!» DU COLLECTIF HUMA
PRIX LIBRE
⇨ A LA BUVETTE DE LA JSI À ITTRE

www.ittreculture.be - info@ittreculture.be
067/64 73 23

⇨ Détails en page 2

LE CENTRE CULTUREL D'ITTRE (CLI), VISIT'ITTRE ET MUSIQUE CLASS'ITTRE LANCENT UN CROWFUNDING (COLLECTE DE FONDS) POUR CRÉER EN 2023 UN TOUT NOUVEAU FESTIVAL MUSICAL À ITTRE

SES OBJECTIFS ?

1) Casser les préjugés sur un instrument méconnu,... l'Orgue. (Non, les orgues ne se nourrissent pas uniquement de musique religieuse !)

2) Préserver et restaurer le patrimoine musical exceptionnel et quasi unique en Belgique qu'hébergent nos trois églises. Et nous avons de quoi en être fiers !

« Le Chant des Orgues », le Festival des Orgues d'Ittre se déroulera (on l'espère !) en avril 2023

⇨ Détails en page 3

CENTRE CULTUREL D'ITTRE

ET 1, ET 2 ET 3... ÉVÉNEMENTS AUTOUR DES VALEURS DU SPORT !

Du 20 novembre au 18 décembre 2022 se tiendra un événement un peu particulier : la coupe du monde de football masculin au Qatar.

Grand-messe mondiale du sport, événement médiatique par excellence, celle-ci soulève toutefois de nombreuses questions sur les conditions dans lesquelles les infrastructures ont été construites, le fait de jouer des matchs dans des stades climatisés en plein réchauffement climatique, les probables soupçons de corruption, etc. … A tel point que certains ont décidé de boycotter l'événement.

Si on ajoute à cela les polémiques qui ont surgi, çà et là, après des déclarations de sportifs de haut niveau ou bien de leur entourage ou encore les débordements observés trop souvent dans et autour des stades, on est en droit de s'interroger sur les valeurs que véhicule le monde du sport, ses ambassadeurs, ses pratiquants et leurs adeptes.

Et pourtant, le sport, c'est aussi un vecteur de développement positif qui donne des repères, provoque des opportunités et véhicule de bonnes valeurs !

De la photographie, des rencontres et de la convivialité

C'est cet **aspect positif du sport** que le Centre Culturel d'Ittre désire mettre en avant, en partenariat avec la RCA Sport'Ittre, l'échevinat de la Culture et celui des Sports, la JSI, les clubs de l'entité, et tous ceux et celles qui sont intéressés par la thématique et qui nous rejoindront pour participer à notre événement.

Celui-ci se déclinera en 3 volets : chacun interrogeant de manière originale sur les valeurs, les vertus mais aussi les travers du sport, dans plusieurs lieux au sein de notre commune, pendant la période de la coupe du monde de football.

● DU 20/11 AU 18/12
EXPOSITION PHOTOS : «L'ESPRIT DU SPORT»

GRATUIT

Proposée par le Panathlon Wallonie-Bruxelles, cette expo photo sera répartie dans la commune et mettra en avant quelques-uns des plus beaux gestes éthiques et Fair-Play de l'Histoire du sport.

VERNISSAGE LE DIMANCHE 20/11 À 14H00 AU CENTRE CULTUREL D'ITTRE.

Gratuit - Ouvert à tout le monde – Réservation souhaitée.

● MERCREDI 30/11 A 18H30
RENCONTRE ET ECHANGE SUR LES VALEURS DU SPORT AVEC THIERRY LUTHERS

PRIX LIBRE

Journaliste sportif à la RTBF et historien de formation, **Thierry Luthers** a animé de nombreuses émissions et couvert de grands événements, en TV et en radio, consacrées aux sports. Il a accepté de venir répondre aux questions posées par les journalistes de TV COM et celles du public.

A LA SALLE POLYVALENTE DE VIRGINAL

Prix libre - Ouvert à tout le monde – Réservation souhaitée.

● VENDREDI 9 DECEMBRE A 18H30
PROJECTION-CONFERENCE AUTOUR DE L'EXPOSITION «WHAT THE FOOT ?!» DU COLLECTIF HUMA

PRIX LIBRE

Celle-ci aurait lieu à la buvette du club de foot d'Ittre avec le soutien et la présence de la JSI. L'exposition photo explore le rapport des femmes au foot comme vecteur d'empowerment, de développement personnel et d'égalité. Leurs reportages traversent les continents à la rencontre de femmes qui prennent la société à contre-pied et, en filigrane, des hommes qui les soutiennent.

A LA BUVETTE DE LA JSI À ITTRE

Prix libre - Ouvert à tout le monde – Réservation souhaitée.

INFOS ET RÉSERVATIONS :
CENTRE CULTUREL D'ITTRE
067/64.73.23
INFO@ITTRECULTURE.BE
WWW.ITTRECULTURE.BE

CULTURE

LE CENTRE CULTUREL D'ITTRE (CLI), VISIT'ITTRE ET MUSIQUE CLASS'ITTRE LANCENT UN CROWFUNDING

(COLLECTE DE FONDS) POUR CRÉER EN 2023 UN TOUT NOUVEAU FESTIVAL MUSICAL À ITTRE

À PROPOS DU PROJET

"Le Chant des Orgues" : Festival des orgues d'Ittre

Les orgues sont des instruments de musique exceptionnels pour leurs capacités musicales et la richesse de leurs sonorités ; les plus grands compositeurs se sont penchés sur leurs claviers. Trop souvent méconnus du grand public, les orgues ne se nourrissent pas uniquement de musique religieuse. Nous vous offrons une belle occasion d'oublier vos préjugés et de vous laisser emporter par leurs résonances grandioses.

Ittre, déjà bien connu pour la richesse de sa diversité culturelle, dispose aussi d'un patrimoine de trois orgues uniques et rares (un médiophone, un orgue de la célèbre dynastie de facteurs d'orgues Van Peteghem et enfin un orgue romantique d'origine bruxelloise conçu par les Frères Slootmaeckers). Ces trois instruments nécessitent des soins afin de retrouver vie pour le plus grand bonheur des amateurs de musique et des auditeurs qui auront enfin le plaisir et l'opportunité de les découvrir. Les bénéfices du festival permettront d'avancer sur leur restauration.

6 événements

Ce premier Festival des Orgues affirmera son originalité à travers 6 manifestations, le week-end **du 21 au 23 avril 2023** : quatre concerts, une conférence et un **ciné-film** burlesque musical spécialement dédié aux **enfants**.

Pour initier ces nouvelles rencontres, des noms prestigieux ont accepté d'y offrir leur talent : Robert Ferrière, Jean Jadin, Benoît Mernier, Jean-Marc Onkelinx, Guy Van Waas,...

ON A BESOIN DE VOUS !

FINANCEMENT PARTICIPATIF (CROWDFUNDING)

L'objectif fixé aujourd'hui pour lancer le projet s'élève à 3000€.

Grâce à votre soutien nous pourrons réunir les fonds utiles au lancement, du premier Festival des Orgues d'Ittre. Evénement, qui, nous l'espérons, pourra se pérenniser.

QUI PORTE LE PROJET ?

- Le Centre culturel d'Ittre (CLI)
- Visit'Ittre (Syndicat d'initiative)
- L'asbl Musique Class'Ittre
- Les Amis du Médiophone de l'église Saint-Laurent de Haut-Ittre
- Et les Fabriques des églises Saint-Laurent, Saint-Rémy et Saint-Pierre

À QUOI SERVIRA LE FINANCEMENT ?

- A finaliser le budget utile à la création d'un premier festival de qualité
- Avec les bénéfices dudit-festival à la restauration d'un premier instrument: le médiophone de Haut-Ittre

Sans le financement du lancement de ce premier festival, aucun événement ne serait peut-être envisageable et dès lors aucun projet de restauration sans doute possible.

PERIODE DE RECOLTE DE FONDS ?

Le 'crowdfuning' vient de commencer et sera ouvert pendant une trentaine de jours. Passé ce délai et si l'objectif financier n'est pas atteint, nous nous verrons dans l'impossibilité de lancer ce projet qui nous tient pourtant tant à cœur et qui devrait permettre à notre village de rayonner dans tout le pays et, peut-être même au-delà.

1 WEEK-END
3 ORGUES
6 ÉVÈNEMENTS
3 ÉGLISES

INFORMATIONS :
RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS SUR LE SITE DU CENTRE CULTUREL D'ITTRE : WWW.ITTRECULTURE.BE

LIEN DU CROWDFUNDING : WWW.FR.ULULE.COM/FESTIVAL-ORGUES

EDITO

ILS SONT PLUS DE 2000 ...

Les missions et les actions d'un centre culturel sont on ne peut plus variées. Et bien audacieux serait celui/celle qui se risquerait à comparer la programmation de l'un avec celles des autres, chaque centre culture s'adaptant à son territoire et aux moyens dont il dispose.

Au Centre culturel d'Ittre, « on n'a pas de pétrole mais on a plein d'idées »

A Ittre, le Centre culturel ne dispose pas de salle de spectacle en propre. L'énergie nécessaire au suivi d'une saison culturelle « spectacles » peut dès lors être investie dans la construction de projets spécifiques. La Fête de la Saint Remy, le Carnaval sauvage et ses grands feux, l'Eté en plein air, les animations du Printemps des sciences, le Festival Mik Mak, le Kunsten bois des arts Festival, le Petit Tram (votre journal préféré), les Ciné Soupe, ... en sont quelques exemples bien connus. Mais une de nos spécificités, tout aussi intéressante (si pas plus !) pour les habitants et la découverte de la culture dans toute sa diversité, vous est probablement plus méconnue car parfois moins visible. Il s'agit de toutes les activités culturelles que nous proposons aux enfants du village et de nos écoles.

La sortie de notre nouvelle brochure Speeculooos (disponible dans les commerces locaux et que les parents recevront via les écoles du village) est une première opportunité pour faire un focus sur la programmation jeunesse « tout public » que nous vous proposons. Une programmation assez exceptionnelle pour une petite commune comme la nôtre. Speculooos rassemble, en effet, l'offre de spectacles et d'animations jeunesse de trois communes partenaires dans l'Ouest du Brabant wallon (Ittre, Rebecq et Tubize). Plus de 35 propositions pour les jeunes et leur famille de septembre 2002 à août 2023.

Mais ce n'est pas tout. Uniquement pour Ittre, en 2022, saviez-vous que les animateurs du Centre culturel ont permis à 2300 élèves de nos écoles d'assister à une ou plusieurs séances de théâtre en extérieur ou animations culturelles en classe ? Et ceci, soit gratuitement, soit à des tarifs très accessibles.

Les enfants d'aujourd'hui sont les citoyens de demain. Les plonger dans des univers culturels variés et ludiques les aide à grandir et à devenir des CRACS (Citoyen Responsable Actif Critique et Solidaire).

Encore, faut-il en avoir les moyens, me direz-vous ? Justement ! Rendre le plus accessible possible et respecter les droits culturels de chacun sont les deux piliers sur lesquels repose l'action d'un centre culturel. Et c'est pour vous en faciliter l'accès que la Commune d'Ittre, la Province du Brabant wallon et la Fédération Wallonie Bruxelles soutiennent conjointement notre structure, petite par sa taille, mais grande par ses actions !

Nathalie Lourtie, Directrice du Centre culturel d'Ittre

CENTRE CULTUREL D'ITTRE VACANCES DE NOËL

NOËL AU THÉÂTRE : MA GRAND-MÈRE EST UNE AVENTURIÈRE

On croit tous et toutes connaître sa grand-mère. Puis, un jour, à cause d'une roue voilée, on descend dans la cave et… dans un bric-à-brac de bandes magnétiques, caisses et carnets, on découvre qu'elle fut bien d'autres femmes. Des chutes du Niagara au sommet des Andes, la roue d'une vie hardie s'emballe sous nos yeux pour une série d'épopées-souvenirs rocambolesques et inspirantes.

A PARTIR DE 6 ANS

NOËL AU THÉÂTRE :
MA GRAND-MÈRE EST UNE AVENTURIÈRE
PAR RACAGNAC PRODUCTIONS
LUNDI 26 DÉCEMBRE À 15H
SALLE POLYVALENTE DE VIRGINAL
PRÉVENTE : 7 € - SUR PLACE : 9 €
Dans le cadre du Festival Noël au Théâtre

Et si nos grands-mères en chaises roulantes n'étaient pas les femmes sages que l'on imagine? Et si les petites filles curieuses poursuivaient l'aventure? Débordant de trouvailles scéniques, entre spectacle de marionnettes et concert multi-instrumental, pop-up géant et praxinoscope, la Compagnie Racagnac ose toutes les fantaisies visuelles, sonores et historiques, surtout les plus farfelues.

Avec **Philippe Evens et Bernard Gahide** (jeu et marionnettes) et **Delphine Havaux** (jeu et musique). Direction de projet et scénographie: **Isabelle Kennes**. Regard mise en scène: **Jean-Michel Distexhe.**

Dans la presse : Le Soir – 19/08/2022 Par Catherine Makereel

«Chez Racagnac, Mamy fait de la résistance.

A noter dans vos agendas dès que ces spectacles passent près de chez vous. Quand un spectacle laisse en vous un sentiment de trop peu, vous savez que vous tenez là une perle rare. Un féminisme ludique dans une ambiance divinement désuète, à la croisée de Tintin et d'Amélie Poulain.»

INFOS ET RÉSERVATIONS :
CENTRE CULTUREL D'ITTRE
067/64.73.23
INFO@ITTRECULTURE.BE
WWW.ITTRECULTURE.BE

VIE ASSOCIATIVE

«Cercle des Gilles Virginalois»

Province du BRABANT-WALLON
Commune de et à
VIRGINAL SAMME (ITTRE)

SALLE POLYVALENTE
QUARTIER du TRAM

LE JEUDI 24 NOVEMBRE 2022
DE 14h00 à 18h00'

THE DANSANT avec LUCKY
et ses ORGUES

BAR &PETITE RESTAURATION ASSUREE

RESERVATION SOUHAITEE (mais pas obligatoire)
CORDIALE INVITATION à TOUTES et TOUS
P.A.F. 5€

DUCOCHET Marc : 0473 426 886
DEGREVE Eddy : 0491 366 860
LIEBESENS Christelle : 0498 306 061
WYNS Clément : 0478 271 312
BEUTELS Liliane : 0472 975 064
FONTAINE Virginie : 0472 859 059

PETIT TRAM
WWW.ITTRECULTURE.BE

Date de parution : 9 et 10 novembre 2022
Mensuel du Centre culturel d'Ittre - A.S.B.L.
36, rue de la Montagne à 1460 Ittre
067/64 73 23 - info@ittreculture.be
Editeur responsable : Nathalie Lourtie, directrice
Bureau de dépôt : 1400 Nivelles
Les articles munis du sigle CLI sont écrits par l'équipe du Centre Culturel d'Ittre
Vos articles doivent être rentrés pour le **20 du mois qui précède** la parution au plus tard, de préférence par email (info@ittreculture.be) ou par courrier

Prochaine parution : 5 et 6 décembre 2022

LE PETIT TRAM

Mensuel édité par le Centre de Loisirs et d'Information asbl, reconnu comme Centre Culturel d'Ittre, Rue de la Montagne 36 à 1460 Ittre 067/64 73 23.

Distribué gratuitement toutes-boîtes dans l'entité d'Ittre.
Abonnement : 20 euros/an à verser au compte BE50 0012 6285 4518.
Le Petit Tram, journal communautaire veut être un journal d'expression qui donne la parole à la vie associative et à l'ensemble des habitants de l'entité d'Ittre. Les articles sont publiés gratuitement. L'équipe d'animation du Centre culturel apporte des dossiers d'informations et réalise des reportages sur des événements socio-culturels, économiques et politiques qui ont une implication locale. C'est l'équipe d'animation aussi qui veille à respecter les règles de fonctionnement établies par l'assemblée générale du Centre culturel et à respecter l'esprit pluraliste du journal. Le Comité de relecture est composé de Marc Dubois, Nathalie Lourtie, Doris Bertau, Jean-Marc Ternissien et Sophie Peeterbroeck.

Conseil d'Administration du Centre Culturel d'Ittre : Représentants de la Commune d'Ittre : Carine de Lichtervelde, Christian Fayt, Marc Vienne, Paul Pierson, Andréa Belsky, Marie-Amandine Della Faille, Hedwige Tavernier et Sophie Peeterbroeck

Représentant de la Province : Anne-Sylvie Van Varembergh
Représentants de la vie associative et les habitants de l'entité d'Ittre : Michel Ferrard, Michèle Counson, Doris Bertau, Marc Dubois, Jean-Marc Ternisien, Valérie Tilmans, Jacques Van Drooghenbroeck, Thibault Zaleski.

Ont collaboré à ce journal :
Secrétariat : Marie Vanderlinden.
Mise en page : Pascale Goffaux.
Coordination : Olivia Kropek
Rédaction : Olivia Kropek, Nathalie Lourtie, Karim Sarton, Ludovic Devriendt
Merci à toutes les associations et personnes qui nous ont transmis leurs articles.
Photos : Centre Culturel d'Ittre
Merci à nos correctrices du mois : Claire Lemaître
Impression : Rossel Printing Nivelles.
Distribution : Jacques Vanderlinden

CENTRE CULTUREL D'ITTRE

CINÉ SOUPE : LA PANTHÈRE DES NEIGES

LUNDI 21 NOVEMBRE À 20H

Au coeur des hauts plateaux tibétains, le photographe Vincent Munier entraîne l'écrivain Sylvain Tesson dans sa quête de la panthère des neiges. Il l'initie à l'art délicat de l'affût, à la lecture des traces et à la patience nécessaire pour entrevoir les bêtes. En parcourant les sommets habités par des présences invisibles, les deux hommes tissent un dialogue sur notre place parmi les êtres vivants et célèbrent la beauté du monde.

Séance dans le cadre du Mois du Documentaire français réalisé par Marie Amiguet et Vincent Munier (2022) 92 min. – VOF. César du Meilleur documentaire 2022
Soupe 5€ / film : 5€
Accueilli au Théâtre de La Valette

INFOS ET RÉSERVATIONS :
CENTRE CULTUREL D'ITTRE
067/64.73.23
INFO@ITTRECULTURE.BE
WWW.ITTRECULTURE.BE

LA LANGUE DE CHEZ NOUS

CHANDAIL
Le chandail est né au 20 e siècle dans les halles de Paris, car à cette époque, les marchands d'ail criaient "marchand d'ail" ! "Chandail" était une abréviation pour désigner ces commerçants et, plus tard, il a représenté le tricot de laine porté par ces derniers.

Arthur Deghorain

LA SYMPHONIE DU CINÉMA

Concert conjoint de la Royale Harmonie Communale de Virginal, de la Royale Fanfare Sainte-Cécile de Braine-le-Château, de l'Ensemble à vent et percussion de l'Académie de Waterloo et du Chœur des Jeunes de l'Académie de Waterloo à l'occasion du Waterloo Historical Film Festival du 16 octobre 2022

Les 43 instrumentistes réunis sous la baguette de Loïc Cange

À l'invitation du WaHFF, en présence des Echevins waterlootois Célinie Leman (Enseignement artistique), Bernadette Delange (Culture) et Alain Schlosser (Relations internationales) et d'une délégation de la Mairie de la ville jumelée de Rambouillet, 43 musiciens et 23 choristes accompagnés au piano par Anne-Sophie Mélon, ont offert une après-midi musicale sur le thème des musiques de films sous le titre de Symphonie du cinéma.

Le programme musical, élaboré en partenariat avec Mademoiselle Ixyane Jacques, à la fois élève choriste à l'académie et membre de l'équipe organisatrice du festival, tente d'offrir un panorama aussi large que possible des musiques de films, lesquelles sont – quasi sans exception dans l'histoire du cinéma – indissociables des personnages, des ambiances, des images ou des scénarios vus à l'écran.

Le public a écouté des musiques de films italiens (celle de Nino Rota ou Nicola Piovani), américains (du western aux productions Disney, en passant par Les Incorruptibles, Titanic ou The Greatest Showman, français (Les Choristes), anglais (Lawrence d'Arabie, Vivre et laisser mourir), des années 1930 (Le Magicien d'Oz, 1939) aux temps les plus récents (Bohemian Rhapsody, 2018), signées des noms les plus prestigieux dans le domaine de la musique de film tels Elmer Bernstein (1922-2004), Maurice Jarre (1924-2009), Ennio Morricone (1928-2020) sans oublier la contribution, rarement égalée et jamais dépassée de l'immense Leonard Bernstein (1918-1990).
Les nombreux auditeurs ont apprécié, semble-t-il, puisque deux bis ont été réclamés au terme d'une prestation de plus d'une heure trente. La collaboration entre différentes phalanges musicales, entre trois générations de musiciens et sous la direction de deux chefs dont le jeune Loïc Cange, formé entre autres au Renouveau Musical de Genappe.

De quoi, nous l'espérons, allumer ou raviver la flamme nécessaire auprès de tous pour poursuivre les activités dans nos chères sociétés de musique après les temps troublés que nous venons de vivre.

Philippe LAMBERT,
Directeur f.f.
Académie de Musique

Le Chœur des Jeunes de l'Académie de Waterloo – Au piano : Anne-Sophie Mélon

CULTURE(S) ET TATOUAGES : NEEDLES TATTOO À VIRGINAL A FÊTÉ SES 6 ANS

Certains l'ignorent peut-être mais, près de la poste de Virginal, se trouve un salon de tatouage. Un shop privé (sur rendez-vous uniquement), dans lequel Laurent Debrue vit de sa passion. Phénomène culturel et de société, le tatouage fait de plus en plus d'adeptes. À l'occasion des 6 ans du shop, l'équipe du Petit Tram est partie à sa rencontre. Métier, passion, démarche et créations artistiques. Découvrons ensemble l'envers de cet univers.

ÉVOLUTION ET PERCEPTION DU TATOUAGE

Étymologiquement, le mot vient du tahitien «*tatau*», qui signifie « marquer, dessiner ». Sa pratique ancestrale remonterait à plusieurs millénaires avant J-C. En plus de l'évolution des techniques de tatouage, celui-ci a connu de nombreuses interprétations et perceptions à travers les différents groupes, époques et régions du monde. Un rite de passage qui marque sur la peau les étapes importantes de la vie dans certaines cultures, une fonction thérapeutique dans les traditions berbères, une pratique réappropriée par les marins, un symbole païen, un attribut du milieu carcéral,… jusqu'à devenir un élément de la culture populaire contemporaine.

DES PRÉJUGÉS QUI COLLENT À LA PEAU

Derrière l'image, souvent péjorative, du tatouage se cache un message propre à chacun : moyen d'expression, signe identitaire, revendication de statut, phénomène de mode, élément artistique ou esthétique,… Libre à chacun d'en avoir son interprétation. Aujourd'hui, le tatouage touche l'ensemble de la population, toutes conditions sociales et genres confondus. On ne peut plus parler d'un « profil » particulier. Pour vous donner des chiffres, en 2017, une étude recensait plus de 1200 tatoueurs enregistrés et environ 500 000 personnes à se faire tatouer chaque année en Belgique (Source : SPF Santé publique). Et ce nombre a encore augmenté depuis.

UNE PRATIQUE EN QUESTION

« Le tatouage est-il un art ? » ; *« Le tatouage fait partie intégrante de la culture populaire contemporaine et n'est plus exclusif à une culture underground majoritairement »* (2015, Artsper Magazine) ; *« il relèverait, aujourd'hui, plus du personnel que de l'appartenance sociale »* (2021, RTBF). Pour Laurent Debrue, tatoueur à Virginal, *« le tatouage est pratiquement devenu un accessoire de mode. Ma clientèle est constituée de 65-75% de femmes. La tranche d'âge varie de 18 à 50 ans. La personne la plus âgée que j'ai tatouée avait 72 ans. Mais il y a de plus en plus de jeunes. Certains ont à peine 16 ans par exemple. Dans ce cas-là, j'accepte de les tatouer uniquement avec l'autorisation et la présence des parents et en signant une décharge. »*

RENCONTRE AVEC LAURENT DEBRUE, TATOUEUR VIRGINALOIS

Laurent habite Virginal depuis 2016. Après un Master en sciences-économiques à l'ULB, il a été commercial dans l'automobile pendant une petite dizaine d'années. Il n'était cependant plus épanoui, tant pendant ses études qu'après. Bien qu'étant dans une situation financière confortable, un jour, c'en fut trop pour lui.

Laurent Debrue tatoue depuis 2013

CHANGEMENT DE VIE

« J'ai contacté la personne qui me tatouait à l'époque. Je savais qu'elle n'avait plus de shop à ce moment et qu'elle en avait marre de bosser depuis chez elle. Je lui ai demandé si ça l'intéresserait de me former pour qu'on ouvre un shop ensemble » explique Laurent.

Chose promise, chose due : «West Brussels Tattoo», leur premier shop à Anderlecht, a ouvert ses portes en 2014. Après 3 ans d'activités, le shop a été transféré à Dilbeek, jusqu'en 2020. En parallèle, en 2016, Laurent a ouvert son shop privé dans sa maison à Virginal.

Pour lui, tatouer et se lancer dans un projet artistique, était un réel besoin. Ce qui l'a aidé dans ce processus, c'est qu'il savait déjà dessiner. Un atout considérable et qui apporte une dimension supplémentaire et un autre regard pour ses créations artistiques.

Concrètement, même si la formation dure une dizaine de jours, il a fallu 6 mois pour mettre les choses sur pied : obtenir la formation hygiène, gérer l'administratif pour lancer la société, l'ouverture du shop,… *« Toutes des choses qu'il faut faire pour débuter et qui peuvent paraitre désagréables, mais qui ne l'ont pas été finalement. Je me souviens d'avoir une motivation comme je n'en avais jamais eue ! C'était extraordinaire, j'avais 35 ans, je changeais de vie. Ma femme m'a soutenu à 100%. J'ai eu la chance d'être accompagné des bonnes personnes, au bon moment. Par contre, il n'y a pas de secret, même si tu as quelqu'un à tes côtés pour t'aider, te mettre le pied à l'étrier, te donner des conseils, ce n'est que seul que tu pourras progresser réellement. C'est en tatouant et t'entrainant que tu t'améliores »* explique-t-il.

1ER TATOUAGE

« Le tout premier que j'ai fait sur une personne, c'était sur moi-même. Je m'en souviens comme si c'était hier : quelle angoisse… ça faisait partie de l'examen final de ma formation. Depuis, c'est devenu hyper naturel comme si je dessinais sur n'importe quel support » ajoute-t-il.

STYLES ET TECHNIQUES

Aujourd'hui, on utilise souvent le diminutif «tattoo», dérivé de l'anglais, au lieu de tatouage. On parle aussi de « pièce », voire de grande pièce pour un tattoo conséquent (de grande taille) ou, à l'inverse, d'une petite pièce pour un petit tattoo.

On peut tatouer avec une machine ou faire du *« tattoo handpoke »*, littéralement « piquer à la main ». Cette seconde technique n'utilise pas de machine électrique. À l'aide d'un outil aiguisé et pointu (de type aiguille), manipulé à la main. On obtient alors, un point à la fois, le tattoo complet. Pour ce qui est de la première technique, de plus en plus de tatoueurs et tatoueuses utilisent des machines rotatives (plus petites, plus légères, moins bruyantes) plutôt que les machines à bobines (plus anciennes, plus bruyantes, plus puissantes). Il n'y a pas vraiment de meilleure option, elles ont leurs caractéristiques propres. Ça dépendra aussi de la préférence de la personne qui tatoue ou qui se fait tatouer.

Au niveau des styles, il existe différents courants : « old school », « new school », tatouages en couleurs, les portraits, les surréalistes,… Laurent n'a pas un style particulier : *« J'ai une clientèle qui est susceptible de demander plein de choses différentes donc je m'adapte. Je ne fais juste pas de réalisme »*. Il nous a tout de même confié sa petite préférence pour les projets graphiques ou géométriques et il s'oriente de plus en plus vers de l'abstrait et du «free-hand» (« main libre » en anglais), une technique sans dessin au préalable.

Trois de ses réalisations

ÉTAPES DE CONFECTION D'UN TATTOO

À l'heure où les réseaux sociaux servent de vitrine à un bon nombre d'artistes, le premier contact se fait souvent virtuellement. Laurent par exemple, fonctionne via téléphone (appel ou Whatsapp). Si c'est plus simple pour les deux parties, il propose de passer sur place. Une fois qu'il a tous les éléments, il remet un projet au client. De nouveau, ils en rediscutent ensemble : le projet est validé, modifié ou recommencé totalement si besoin. L'idée est que la personne soit satisfaite à 150%.

« Souvent les gens viennent avec une idée, une photo ou un dessin. Je n'impose rien, je propose. L'idée n'est pas non plus de faire du copier-coller d'internet, certains le font, mais moi ça ne m'intéresse pas. Il m'arrive parfois de contourner le dessin, de proposer quelque chose qui est visuellement tout autre mais qui garde le même message, la même symbolique. J'essaye d'éloigner les clients de ce qu'on trouve un peu partout. »

Une fois le projet approuvé, on en fait ce qu'on appelle un « calque » (feuille thermocopiante) qui se pose sur la peau et fait une reproduction éphémère du tattoo (à ce moment, rien n'est définitif, ça s'efface). Celui-ci permet au client de visualiser le résultat et de valider le dessin. Une fois approuvé, c'est parti pour la session de tatouage !

Le prix et la durée de la séance varient évidemment en fonction du projet. De 20 min (temps de préparation et tatouage compris) jusqu'à plusieurs heures (avec des pauses, rassurez-vous !), ce qui influence forcément sur le prix. Pour ce qui est de la douleur – c'est évidemment subjectif – mais oui ça picote.

LAISSER UNE TRACE DANS LA VIE DE QUELQU'UN

« Tatouer pour moi, c'est une manière de participer à l'accomplissement de quelque chose pour quelqu'un d'autre que moi. D'avoir un « rôle » dans l'envie ou dans le besoin que peut ressentir quelqu'un. Que ce soit quelque chose de complétement accessoire ou pour une démarche plus profonde. Cette idée d'avoir une toute petite influence dans la vie des gens qui viennent me voir. Surtout, qu'en général, c'est pour que les personnes se sentent mieux, il y a ce sentiment « positif » après le tattoo.

ÊTRE UN BON TATOUEUR, N'EST PAS JUSTE BIEN SAVOIR TATOUER

Il faut aussi proposer un accompagnement du début à la fin, même après la séance de tatouage, pour prendre des nouvelles de la cicatrisation. D'où l'importance, qu'en amont, le contact passe bien. *« Mon boulot ce n'est pas juste : je dessine, je te tatoue, tu paies et tu t'en vas. Je préfère qu'une personne revienne 10 fois pour des petits projets qu'une fois pour un gros projet. Même si financièrement ça ne changerait pas grand-chose, c'est le côté humain qui me plait dans le tatouage aussi. J'aime bien construire quelque chose sur le long terme. J'essaye de prendre le temps avec les gens, d'être à l'écoute, surtout s'ils ne sont pas en confiance avec le stress de la douleur. »*

Outre l'aspect artistique et relationnel, cela comporte aussi des avantages pratiques : pas de déplacement (dans le cas du shop à domicile), horaires flexibles pour lui mais aussi pour sa clientèle,… Ce qui lui permet de s'adapter et combiner vie de famille et métier (passion même !).

UN PHÉNOMÈNE 'ENCRÉ'

C'est indéniable, le tatouage a pris une place importante dans notre société. Après, on aime, on n'aime pas, c'est un autre débat.

Laurent partage sa passion et son travail sur ses réseaux sociaux (toutes les infos dans l'encadré ci-dessous). N'hésitez pas à le contacter pour discuter d'un éventuel projet avec lui, il prendra en compte vos envies tout en y ajoutant son côté créatif pour une expérience définitivement – sans mauvais jeux de mots – unique.

Olivia Kropek,
Centre culturel d'Ittre

NEEDLES TATTOO - VIRGINAL
SHOP PRIVÉ - SUR RDV
0475 92 49 13
WEST.BRUSSELS.TATTOO@GMAIL.COM
FACEBOOK : NEEDLES - WEST BRUSSELS TATTOO
INSTAGRAM : NEEDLES.TATTOO

ZIK-ZAK

MERCREDI 16/11 À 20H00
SHOWCASE EVERLORDS
EVERLORDS SHOWCASE
1ST ALBUM RELASE

Le nouveau groupe belge Everlords est en concert au Zik-Zak le mercredi 16 novembre 2022 pour le showcase de son 1er album 'Pocket Ocean' [sortie début novembre]. Concert à partir de 20h30. L'occasion de découvrir le groupe en live puis de faire connaissance autour d'une bière.
Les chansons d'Everlords, d'inspiration pop-rock, sont volontairement sobres et organiques, teintées de nostalgie positive, parfois fragiles, parfois exaltées mais sans excès ni exubérance. Une musique à « nu » que le groupe qualifie de bare pop music.
Portes : 19h30
Organisation : Everlords
Hors abonnement zik zak

VENDREDI 18/11 DE 19H30 À 23H45
RNTN : MIND2MODE (UK)
PLAYS DEPECHE MODE, U2, SIMPLE MINDS

Mind2Mode : 3 tributes : Depeche Mode, U2, Simple Minds - 1 MEGA SHOW
Préventes : 17.50€ (tous frais compris)
Abonnement accepté sans réservation

SAMEDI 19/11 DE 19H30 À 23H45
TYGERS OF PAN TANG + KINGCROWN + SPOOKY

Les Tygers de Pan Tang étaient une partie essentielle du mouvement connu sous le nom de New Wave of British Heavy Metal (NWOBHM). Signés chez M.C.A Records, ils ont enregistré 4 albums en 3 ans, ont fait de nombreuses tournées au Royaume-Uni et en Europe, ont dépassé les ventes des groupes « nommés » au Japon et ont eu un single «presque» à succès avec leur arrangement exceptionnel de The Clovers « Love Potion Number 9 ».
KINGCROWN : French heavy metal
Préventes : 24€ (tous frais compris)
Abonnement accepté

VENDREDI 25/11 DE 19H30 À 23H45
JENNIFER BATTEN (US)

Jennifer Batten avec John Macaluso
Jennifer Batten, guitariste de Jeff Beck/Michael Jackson. Le buzz sur Jennifer Batten est venu de l'underground de la guitare, et les magazines de guitare ont rapidement commencé à faire la chronique de sa musicalité avisée et de son approche très originale de la guitare électrique en version imprimée.

Préventes : 24€ (tous frais compris)
Abonnement accepté sans réservation

SAMEDI 26/11 DE 21H00 À 23H30
BLIND TEST I OLIVIER MAGHE DJ

Le thème sera annoncé prochainement.
La soirée sera animée par Olivier Maghe DJ qui nous a déjà concocté nos éditions précédentes.
20 équipes de 6 personnes, plus de 2 heures de musique folle...et à la clé, de superbes prix pour les meilleurs d'entre vous !
En pratique : vous créez 1 équipe de 6 personnes. Prix d'une équipe 54€ soit 9€ par personne. Réservation uniquement par mail à annick@zik-zak.be

JEUDI 01/12 À 18H00
(HED) P.E. + PSYCHO VILLAGE + SMOKEBOMB

Tickets Earlybird pour les 100 premiers : 15€
Tickets Préventes : 18€
Sur place : 22€
Hors abonnement zik-zak
En collaboration avec Ether Agency et le zik-zak

VENDREDI 02/12 DE 19H30 À 23H45
JOHNNY MAFIA (FR) + ARA NIELSEN

Johnny Mafia :
Fondé par quatre lycéens à Sens, pas tellement un berceau historique du rock, Johnny Mafia s'est construit au fil du temps une implacable réputation de groupe de scène. Et en deux albums et près de 250 concerts, a su s'imposer en tête de liste d'une nouvelle scène française qui n'en finit plus de surprendre.
Ara Nielsen :
Après des années à la guitare dans The Big Hat Band, à la basse dans Hey Yeah/Broadcast Island et à la batterie dans Le Prisonnier, l'heure est au projet solo pour le nivellois d'origine Ara Nielsen aka Arnaud Luyckfasseel. L'album intitulé 'Safe Travels', entre garage et punk, arrive en 2022. Les guitares n'ont pas dit leur dernier mot!
Préventes : 15.25€ (tous frais compris)
Sur place : 19€
Abonnement accepté sans réservation

SAMEDI 03/12 DE 19H30 À 23H45
RNTN : THE CURE BY CURIOSITY

Curiosity plays The Cure
CURIOSITY, c'est avant tout cinq passionnés de The Cure qui donnent le meilleur d'eux-mêmes pour vous faire revivre les hits de la bande à Robert Smith et vous faire découvrir les plages moins connues du répertoire de ce groupe mythique.
Préventes : 15.25€ (tous frais compris)
Abonnement accepté sans réservation

ZIK ZAK
0476/530 056
RUE DE TUBIZE 28, 1460 ITTRE
ANNICK@ZIK-ZAK.BE
WWW.ZIK-ZAK.BE

MUSÉE MARTHE DONAS

Vase avec mimosa, 1904-1914

DU 6 OCTOBRE AU 20 NOVEMBRE
MARTHE DONAS. UN ITINÉRAIRE

Une vie, une œuvre, déclinée en une trentaine de tableaux issus de la collection du musée. Une vidéo sur l'artiste complète la visite.
Ouvert jeudi et samedi (13h>17h30) et dimanche (11h>17h30)
Entrée gratuite pour tous

Le musée recherche de nouveaux accueillants pour assurer ses permanences d'ouverture !
Jeudi et samedi de 13h à 17h30 - Dimanche de 11h à 17h30. Sous contrat de volontariat (8€/heure) - Aucune expérience spécifique exigée.
Intéressé(e) ? Alors, contactez-nous, de préférence par mail : info@museemarthedonas.be ou laissez un message au 0471 21 63 88 (personne de contact : Monique Lenoir).

MUSÉE MARTHE DONAS
0471/216 388
RUE DE LA MONTAGNE 36
1460 ITTRE
INFO@MUSEEMARTHEDONAS.BE
WWW.MUSEEMARTHEDONAS.BE

Retrouvez toutes les activités des opérateurs culturels et des associations du village sur www.ittreculture.be

HEPTONE CONCERTS

DIMANCHE 13 NOVEMBRE À 17H
JAZZ
KALÉÏDOSCOPES

Superbe jazz de chambre dans une configuration singulière, étonnante et raffinée. Leur répertoire est constitué principalement de compositions originales signées par Alexandre et Daniel. Jazz métissé plein de nuances et d'atmosphères aux multiples couleurs (d'où le nom du groupe).
Alexandre Furnelle : contrebasse, compositions / **Daniel Stokart** : saxophone, compositions / **Nicolas Draps** : violon / **Laurence Genevois** : violon alto / **Thomas Engelen** : violoncelle
Prix : 15€ / 12€ (étudiant / prévente par virement : infos sur le site)

DIMANCHE 20 NOVEMBRE À 17H
JAZZ
FABRICE ALLEMAN : SPIRIT ONE CLARITY

Ce projet est librement inspiré du monde sonore de Chet Baker, celui-ci ayant profondément marqué le saxophoniste belge. Le résultat ? Une suite de compositions personnelles écrites dans cet esprit et quelques grands standards revisités. « Fabrice Alleman, c'est ce chant de l'âme qui vous touche droit au coeur ! »
Fabrice Alleman : saxophones / **Nicola Andrioli** : piano / **Jean-Louis Rassinfosse** : contrebasse
Prix : 15€ / 12€ (étudiant / prévente par virement : infos sur le site)

DIMANCHE 27 NOVEMBRE À 17H
JAZZ TOUR LDH
BAM! TRIO

Sélectionnés parmi environ 150 groupes professionnels !
Influencés par trois maîtres incontestables de la formule guitare – Hammond – batterie (**Peter Bernstein, Larry Goldings et Bill Stewart**), les membres du BAM! Trio se sont donné pour mission de produire une musique spontanée et naturelle, avec des sons personnels imbibés de rock'n'roll, de gospel ou de jazz.
Leur premier album "ONE", sorti en septembre 2021, est à la fois un recueil de compositions originales et un hommage à la tradition du jazz.
Bastien Jeunieaux : guitare / **Maxime Moyaerts** : orgue / Arnaud Cabay : batterie
Prix : 15€ / 12€ (étudiant / prévente par virement : infos sur le site)
Une coproduction entre l'Heptone et Les Lundis d'Hortense dans le cadre du Jazz Tour

© BrunoPradez

HEPTONE
0488/47 69 05
RUE HAUTE 7, 1460 ITTRE
ASBL.HEPTONE@GMAIL.COM
WWW.HEPTONE.COM

MUSIQUE CLASS'ITTRE

LE DIMANCHE 20 NOVEMBRE A 17H
MUSIQUE, POUVOIR ET DEMOCRATIE. UNE CONFÉRENCE DE JEAN-MARC ONKELINX

INTRODUCTION À LA CONFÉRENCE

Les arts et la musique possèdent une dimension fondamentalement humaniste. La musique a le pouvoir de dire, de suggérer, d'émouvoir, de dénoncer et de réfléchir sur le monde. Cette faculté, connue depuis l'Antiquité a suscité les convoitises les plus diverses. Pouvoir(s) et contre-pouvoir(s), un voyage à travers l'Histoire de la Musique… entre sourire(s) et larme(s) !

JEAN-MARC ONKELINX

Jean-Marc Onkelinx est un musicologue incontournable dans le paysage belge et européen de l'histoire de la musique. Il donne plus de 120 conférences par an. Diplômé en Histoire de l'art, archéologie et musicologie, spécialisation en musicologie, de l'Université de Liège.

INFORMATIONS PRATIQUES

Lieu : Salle Planchette rue de la Planchette 6 à 1460 Ittre
Tarif : 10 euros
Cpte Musique class'Ittre
BE10 0017 4032 5904
Musique Class'Ittre soutient l'appel de fonds pour la restauration du médiophone de l'église St Laurent de Haut Ittre –www.mediophone.org. Les dons, déductibles à partir de 40 euros, seront versés exclusivement sur le compte BE10 0000 0000 0404- BIC: BPOTBEB1 de la Fondation Roi Baudouin avec 623/3652/20065 pour communication.

MUSIQUE CLASS'ITTRE
0475/44 81 90
WWW.MUSIQUECLASSITTRE.BE
CARINEDELICHERTERVELDE@GMAIL.COM
31, RUE DU VIEUX PAVÉ D'ASQUEMPONT - 1460 ITTRE

THÉÂTRE DE LA VALETTE

DU 3 AU 20 NOVEMBRE
DU JEUDI AU SAMEDI À 20H30 - LES DIMANCHES À 16H
LES GARÇONS ET GUILLAUME À TABLE !

THÉÂTRE DE LA VALETTE
0473/29 17 09
RUE BASSE 11, 1460 ITTRE
INFO@THEATRELAVALETTE.BE
WWW.THEATRELAVALETTE.BE

LE TRACTEUR D'UN PASSIONNÉ ITTROIS SÉLECTIONNÉ POUR UN FILM AVEC CATHERINE DENEUVE !

Avec plus d'une centaine de films à son actif et de nombreuses récompenses remportées (dont deux Césars de la meilleure actrice), Catherine Deneuve est l'une des plus grandes actrices du cinéma français. Également chanteuse, designeuse, mannequin et productrice de cinéma,… elle est tout-terrain !

UN TRACTEUR D'ITTRE AU GRAND ÉCRAN

C'est dans le film « Funny birds » de Hanna Ladoul et Marco La Via qu'on la retrouvera prochainement à l'écran, avec comme élément du film un tracteur qui appartient à André Mestagh, vendeur et réparateur ittrois de matériel agricole. Après avoir proposé plusieurs modèles de tracteur, c'est son tracteur John Deere 500 de 1963 qui a retenu l'attention de la production. L'équipe de tournage, composée d'une quarantaine de personnes, est en train de filmer pour le moment en Belgique et, plus précisément, à Braine L'Alleud. Doyenne de cette distribution, Catherine Deneuve jouera avec deux actrices américaines, Jessica Chastain et Morgane Saylor, benjamine de ce casting et à qui André a appris à conduire le tracteur.
La sortie de « Funny birds » est prévue en 2023, mais la date exacte n'a pas encore été annoncée.

En route pour le tournage avec le modèle 'John Deere 500 (1963)'

SYNOPSIS DU FILM

« Charlie, 16 ans, revient de son pensionnat pour s'occuper de Laura, sa mère malade, agricultrice en Virginie. Des années de ressentiments inexprimés abîment la relation entre les deux femmes et leur quotidien à la ferme. Solange, la mère de Laura, la grand-mère de Charlie, qui, après une longue absence, débarque elle aussi à la ferme… Elle est française, féministe et excentrique. Solange a quitté l'Amérique alors que sa fille n'était encore qu'une enfant et elles ne se sont jamais beaucoup revues. Ces trois femmes que rien ne semble rapprocher, réussiront-elles à vivre ensemble ? »

Morgan Saylor sur le tournage de « Funny Birds » (Braine L'Alleud)

Olivia Kropek,
Centre culturel d'Ittre

CENTRE CULTUREL D'ITTRE

RETOURS SUR L'EXPOSITION DE DESSINS ET SCULPTURES DE L'ARTISTE *ST*

Durant les 2 semaines et 3 weekends où nous avons accueilli plus de 70 dessins au bic et crayons et sculptures en matériaux divers de l'artiste « ST », vous avez été plusieurs à franchir les portes du Centre culturel et découvrir un artiste à l'univers bien singulier.

Vernissage de l'expostion (07/10/2022)

Evoquant tantôt Dali, Courbet ou encore les dadaïstes, lorgnant parfois vers le croquis, la récupération ou encore la bande dessinée, vous avez pu admirer sous tous les angles (les dessins prenant souvent un sens différent en fonction de l'orientation du regard) l'énergie créative et le talent de ST.
Après 30 ans d'inactivité, cassé dans son envie de créer par la rigueur du cadre scolaire, il nous est revenu avec une série de nouvelles œuvres classées en 8 thèmes : érotique, bande dessinée, visages, tristesse, animaux, céramique, mosaïque et bois.
Tel qu'il a pu nous le témoigner, ce fut pour lui une belle expérience d'exposer ses œuvres dans un endroit comme le Centre culturel. Il a trouvé l'équipe «aimablement sympa» et a apprécié le fait de pouvoir être sur place pour donner des explications aux visiteurs, avec une grande liberté au niveau des plages horaires.

Il remercie d'ailleurs toutes les personnes qui sont passées visiter l'exposition et celles qui ont fait part de leurs compliments et critiques, soulignant bien souvent son imagination et sa créativité débordante (« vous dormez encore ? ») ainsi que sa faculté à recycler des matériaux pour créer ses sculptures.

Ce sont ces rencontres qui encouragent ST à encore vouloir montrer ses œuvres. Il exposait au même moment deux dessins, judicieusement placés à proximité de deux immenses tableaux bibliques dans l'église du Béguinage à Bruxelles. Et il rêve de participer à un parcours d'artistes.

D'ailleurs, après ce tournant dans sa vie que constitue son retour à l'art, il invite toutes les personnes qui le souhaitent à l'aider à continuer à montrer son travail en lui renseignant par mail (thierry.st@hotmail.be) des salles d'exposition, des parcours d'artistes, des galeries et d'autres lieux qui pourraient accueillir ses œuvres.
Enfin, il nous remercie et nous invite à le retrouver une autre fois pour de nouvelles expériences.

Merci à lui pour ce gentil témoignage et cette chouette exposition. Et merci à nos fidèles lectrices et lecteurs qui font confiance au Centre culturel dans le choix de ses expositions.

Karim Sarton,
Centre culturel d'Ittre

LE YOGA RACONTÉ PAR LES ENFANTS ET LES JEUNES À ITTRE - INSPIRE

Lors de nos séances de yoga d'octobre, j'ai invité les enfants et les ados qui participent aux cours de yoga à partager ce que leur apporte le yoga. Avec leur autorisation, voici leurs témoignages que je me suis amusée à relier les uns aux autres.

« Yoga, c'est un endroit où l'on soigne nos émotions et nos besoins. » (O.9 ans). « Il y a un peu de tout, des postures, de la relaxation, des respirations, en jouant. (L. 9 ans). Yoga n'est donc pas - oh surprise ? - une pratique acrobatique destinée à publier de superbes photos de « postures parfaites » sur les réseaux sociaux. Yoga, c'est avant tout, un travail de soi sur soi, un retour au-dedans qui nous permet de « changer notre regard au dehors ». Yoga, c'est prendre soin de soi, en apprivoisant nos émotions et, conscient de nos besoins, nous adaptons la pratique, sans résultat à atteindre, ni esprit de compétition. Je ne l'ai jamais expliqué en ces termes aux enfants et pourtant, ils l'expriment ainsi !

Et encore, « il y a plus d'authenticité car on ose être tel que l'on est car on sait qu'il n'y a pas de jugement. (N.14 ans).« Yoga, c'est un endroit où l'on apprend sans s'en rendre compte la langue non-violente. » (H., 10 ans).

Apprendre sans s'en rendre compte, est-ce possible ? Effectivement, il n'y a ni devoirs ni interros, « juste » de l'expérimentation sensorielle et des partages qui imprègnent le corps et le cerveau. C., 8 ans, confirme : « On apprend plein de trucs et moi j'aime apprendre. ». D'autres besoins sont nourris pendant les séances, selon les moments, les besoins de « se défouler, de se relaxer » (A. 8 ans) en tenant compte de chacun ; ou encore, les besoins de gentillesse, de calme, d'amusement, d'étirement corporel, de défi… (P., 6 ans, A, C. et A. 4 ans, C.5 ans).

Comme le souligne T. (10 ans) le yoga a des effets sur le corps et aussi sur la tête, l'activité cérébrale : *« Lorsque j'arrive au yoga, j'ai l'impression que mon cerveau est énervé ; quand je repars, il est tout détendu. »*

Catherine Blondiau

Catherine Blondiau

INFOS YOGA ENFANTS/ADOS ET ADULTES : INSPIRE/GRAINE DE YOGI : CATHERINE BLONDIAU 0478/27.70.98
CATHERINE BLONDIAU, ENSEIGNANTE EN YOGA DEPUIS 15 ANS, MEMBRE DE L'ABEPY, FORMATRICE ET AUTEUR DE LIVRES SUR LE YOGA (DISPONIBLES DANS VOS LIBRAIRIES LOCALES).
SITE INTERNET : HTTP://CATHERINEBLONDIAU.BE
MEMBRE PASSERELLES ASBL

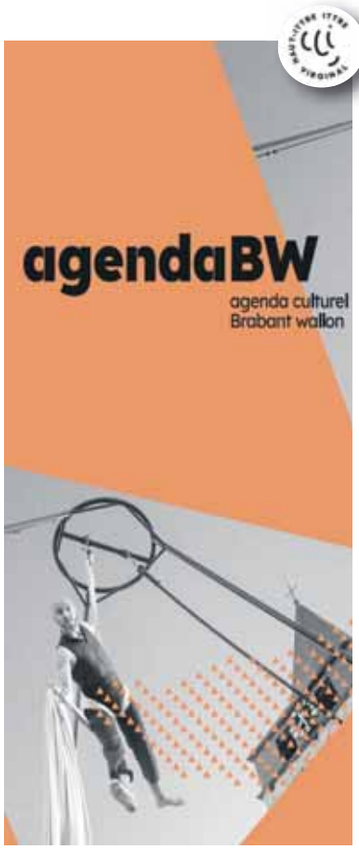

UNE TRENTAINE D'OBJETS RÉPARÉS AU REPAIR CAFÉ D'ITTRE

Un dimanche par mois, généralement le troisième du mois, le Repair Café prend place dans la Salle Planchette à Ittre. L'action du Repair Café se focalise sur la réduction des déchets des ménages et la réparation des appareils ménagers, appareils audio, outils de jardin, aspirateurs, outillage, machines à coudre, jouets, vélos,… qui sont en panne. Alors, pensez-y et passez au Repair Café avant de vous en débarrasser !

Pour atteindre ses objectifs, le Repair Café s'appuie sur les compétences de bénévoles, notamment des techniciens compétents et des personnes pour l'accueil, habitant sur la commune et les environs. C'est ainsi que dans un cadre mêlant la convivialité, la rencontre et l'échange des savoirs, chaque mois, les citoyens peuvent profiter de ce service, mis en place par l'asbl "Repairtogether" dans plusieurs communes, avec cette idée d'accompagner et de former les visiteurs dans l'optique de répandre l'esprit réflexe de la réparation.

Bravo aux réparateurs et réparatrices qui font un travail remarquable.

En octobre dernier, une vingtaine de bénévoles ont répondu présents : couture, réparation de machines à coudre, d'électro et de vélos mais aussi les personnes qui assurent l'accueil et la petite restauration. Pas moins de trente objets en tous genres ont été réparés ! Un grand merci aux bénévoles, sans qui ce projet ne pourrait exister : Martine Tollet, Thérèse Samyn, Catherine Watteyne, Jean Soupart, Gaetano Pintabona, Roberto Pilato, André Mestdagh, Jean Van Campenhout, Romain Deprez, Cristina (Pilato), Nathalie et Christelle Versluys.

Au Repair Café, on répare mais on apprend aussi ! L'équipe du Centre culturel s'est prêtée au jeu.

Il est possible de se sustenter au bar, avec du café, du thé, des jus et un morceau de tarte à petits prix. Une contribution "au chapeau" (prix libre) est également demandée pour la réparation. Elle sert notamment pour l'achat de matériel.
À partir de novembre, la réparation d'ordinateurs sera également possible. Vu le succès des dernières séances, l'inscription est vivement conseillée.

Olivia Kropek,
Centre culturel d'Ittre

Prochaines dates : dimanche 27 novembre et dimanche 18 décembre.
De 14h à 17h à la Salle Planchette (entrée et parking derrière le CPAS).

Repair Café

INFORMATION & CONTACT
CHRISTELLE VERSLUYS
0487/320.302
ITTRE.REPAIRCAFE@GMAIL.COM
WWW.REPAIRCAFE.BE

«SANTÉ À NOS SENTIERS» : OPÉRATION TENUE À VIRGINAL LE 15 OCTOBRE ET À HAUT-ITTRE LE 16 OCTOBRE

La première opération de promotion de nos sentiers organisée par les Sentiers Ittrois en concertation avec la Commune lors de la Semaine des Sentiers 2022 a été réalisée avec succès. A Virginal, la section du sentier S91 dit « Francisse » qui menaçait d'être fermée par la végétation, et à Haut-Ittre, une section du sentier S13 dit « Sentier de la maison du garde » ont été débroussaillées par des citoyens renforcés par des habitants. Chaque action s'est terminée par une soupe chaude et un verre à la santé de nos sentiers.

Voici le témoignage de Nicolas Dufermont, habitant de Haut-Ittre : « *Ma motivation est très simple : la campagne ittroise est située entre plusieurs entités densément habitées. Il est nécessaire que les gens puissent continuer de venir se promener, se ressourcer, faire du sport, de l'équitation, observer et découvrir la nature en parcourant des chemins accueillants et entretenus* ».

Les Sentiers i3, groupement d'habitants de la Commune, sont complémentaires au service communal qui entretient les sentiers, une mission indispensable et bien réalisée. Mais si nous voulons développer et valoriser ce patrimoine qui était au cœur des réseaux sociaux et économiques d'autrefois et qui pourrait le redevenir, il nous parait indispensable que les habitants s'impliquent dans la préservation, la valorisation et le développement de ce patrimoine public. Le groupement des Sentiers Ittrois agit pour promouvoir ce mouvement citoyen.

Merci aux participants et à nos responsables communaux qui ont soutenu cette initiative par leur présence.

Les Sentiers i3
(Christian Bocket,
Marc Bogdanowicz,
Marie-Pierre Godeau, Guy Godeau,
Thomas Krauch,
Louise-Marie Lelièvre,
Dider Verboomen)

Les membres du collectif Sentiers i3 collaborent activement avec les acteurs de notre belle commune (Service communaux, propriétaires fonciers, habitants) autour d'une vision simple. Les sentiers constituent un joyau de notre territoire qui, bien défendu et valorisé, peut renforcer :
- Une mobilité très douce,
- Un lien social entre les habitants amenés à contribuer à leur réhabilitation et entretien (Vigilance propreté, désherbage,…), et un ancrage avec l'histoire des villages ;
- Une biodiversité, par une opportunité d'y (re)constituer en bordure de sentier un écosystème fait de haies, de buissons, de nichoirs, etc..

Vous souhaitez contribuer à cette vision, ou avez une idée en relation avec la nature ou les sentiers, contactez Guy Godeau (Sentiers.ittrois@gmail.com)

Sentier S91 dit « Francisse » avant et après

Sentier S13 dit « Sentier de la maison du garde », avant et après

BODJIVO

La crise de l'énergie vient se cumuler à celle du covid ! Comment être acteur et ne pas subir ?

LE 16 NOVEMBRE À 20H : RÉUNION CITOYENNE

Avec « Notre bon droit » , nous faisons le point sur la situation, nos droits, nos ressources. Malgré les turbulences et les incertitudes, nous choisissons de vivre et non de survivre. Nous vous invitons à une autre « lecture » de la situation actuelle, afin de mieux comprendre de quoi il retourne, de réfléchir, de se poser les bonnes questions et de trouver son chemin, comme personne, comme famille, comme groupe. Afin de réduire le stress, de prendre conscience de nos peurs, de développer notre liberté de choix et de (re)prendre les rênes de notre vie en mains.

Et tout cela en créant et en retrouvant du lien !

Programme de la soirée :
Dès 19h30 Accueil - Le bar est ouvert.
20h - ça commence !
Bodjivo : Qui sommes-nous ?
Notre bon droit : conférence interactive
Les actions et activités bodjivo !
Verre de l'amitié.
Soirée soutenue par BAM
Réservation souhaitée à salut@bodjivo.be

AGENDA BODJIVO

- **Brasero à Ittre** – Placette face au Delitraiteur – 1ers dimanches du mois, entre 11h et 13h
- **Bodji'bar - à Virginal** - L'Etable d'Hôtes – 2èmes mardis du mois, dès 19h…
- **Bodji'générale, réunion citoyenne avec Notre Bon Droit et BAM : réfléchir et agir face à la crise - à Virginal,** L'Etable d'Hôtes – 16 novembre, à 20h
- **Atelier couture, nouvelle vie nos vieux jeans - à Virginal** – L'Etable d'Hôtes – 20 novembre, de 14h à 17h
- **Conférence : harmonie entre soi et son habitat - à Virginal**, L'Etable d'Hôtes – 23 novembre, à 20h
- **Cercle de lecture dans le cadre de Chemins d'éveil - à Virginal**, L'Etable d'Hôtes dans la bibli'roulotte – 1er décembre, de 19h à 21h

INFOS ET S'INSCRIRE :
BODJIVO.BE
SALUT@BODJIVO.BE
WWW.BODJIVO.BE

DE L'ÉQUITABLE, DU BIO, DU LOCAL... RÉUNISSONS-NOUS AUTOUR D'UN PETIT DÉJEUNER SAVOUREUX ET SOLIDAIRE LE 20 NOVEMBRE !

Après deux années de restrictions sanitaires, cette année 2022 marque le grand retour du traditionnel petit déjeuner Oxfam à la salle de Haut-Ittre !
Participer à ce petit déjeuner, c'est soutenir les partenaires producteurs et les projets d'Oxfam-Magasins du monde qui milite pour plus de justice économique, sociale et climatique.

LE PROJET SOUTENU

Une partie des bénéfices engendrés par les petits déjeuners de cette année sera destinée au partenaire sri lankais « Selyn ». Selyn est un atelier de tissage et de couture fondé il y a 30 ans par Sandra Wanduragala, une avocate soucieuse de préserver le savoir-faire traditionnel des tisserand·e·s sri-lankais.es et de donner plus d'opportunités aux femmes vivant en zone rurale.

Le projet plus particulier de Selyn qui sera soutenu par Oxfam-Magasins du monde a été lancé fin 2020 et a pour but de lutter contre la précarité menstruelle des femmes vivant dans les zones rurales défavorisées du Sri Lanka. Selyn accompagne des tisserand·e·s pour la fabrication de serviettes hygiéniques réutilisables et assure la distribution à des femmes n'ayant pas les moyens suffisants pour s'en acheter chaque mois. « Aucune femme ne devrait ressentir de la honte pour quelque chose de naturel. L'accès à l'hygiène menstruelle est un droit humain fondamental », affirme Sandra Wanduragala. Thématique ambitieuse et parfois taboue, la précarité menstruelle est une question de société essentielle, touchant à de nombreux enjeux tels que la santé, l'éducation, l'égalité de genre, l'environnement et une économie durable et inclusive. Le projet comprend également l'organisation de sessions de sensibilisation à la santé et à l'hygiène menstruelles en partenariat avec des associations locales. Selyn souhaite amener les femmes à coudre elles-mêmes ces serviettes et organise des formations à l'entrepreneuriat.

LE FREIN DE LA CRISE ÉCONOMIQUE

Ce beau projet ne demande qu'à se développer davantage, mais la situation actuelle au Sri Lanka est très compliquée : le pays est confronté à la pire crise économique de son histoire, avec des conséquences sociales et politiques très préoccupantes. Grâce aux petits déjeuners Oxfam, Selyn pourra continuer à fabriquer et distribuer des protections périodiques à des femmes qui en ont besoin, et organisera de nouvelles sessions de sensibilisation et de formation pour ces femmes.

REJOIGNEZ-NOUS

Nous vous donnons rendez-vous, le dimanche 20 novembre 2022 à partir de 8h et jusqu'à 11h.

ADRESSE : salle communale de Haut-Ittre, Les Hauts du Ry Ternel à 1461 Haut-Ittre.
PRIX : 8€ (adulte), 4€ (enfant de 3 à 11 ans).
PRIX CONSCIENT : contribution libre à partir de 8€. Vous payez ce qui vous semble juste en fonction de vos moyens.
RÉSERVATION souhaitée : pour faciliter nos commandes et achats, merci d'envoyer un mail de réservation à oxfam-ittre@skynet.be, en précisant le nombre de participants.

L'équipe OXFAM Haut-Ittre

VIE ASSOCIATIVE

LA MAISONNÉE, C'EST UNE BELLE HISTOIRE

Elle est devenue encore plus belle depuis le 1er mai 1988.
Monsieur Wasmes, par ses compétences, son enthousiasme, entouré de son équipe, a donné une autre dimension à La Maisonnée où il fait bon vivre et où chaque résident conserve sa personnalité.

Que de dévouement quotidien pour rendre nos protégés apaisés et pour apporter plus de tranquillité aux parents.
L'action et la vision de Monsieur Wasmes dans un grand raccourci c'est la création des ateliers pour valoriser et développer les compétences, le droit à la vie affective et son dernier projet la construction de La Toûne.
Monsieur Wasmes m'a toujours promis qu'à son départ, il trouverait un successeur de qualité que nous apprécions déjà.
Histoire de garder un œil sur notre évolution, Monsieur Wasmes restera actif dans La Fondation de La Maisonnée,
Pour toutes ces raisons, je vous demande un applaudissement nourri pour Monsieur Wasmes

Didier Chalot,
Président du CA de la Maisonnée

LA MAISONNÉE
RUE TOÛNE 6, 1461 ITTRE
02 366 04 73
WWW.LAMAISONNEE.BE

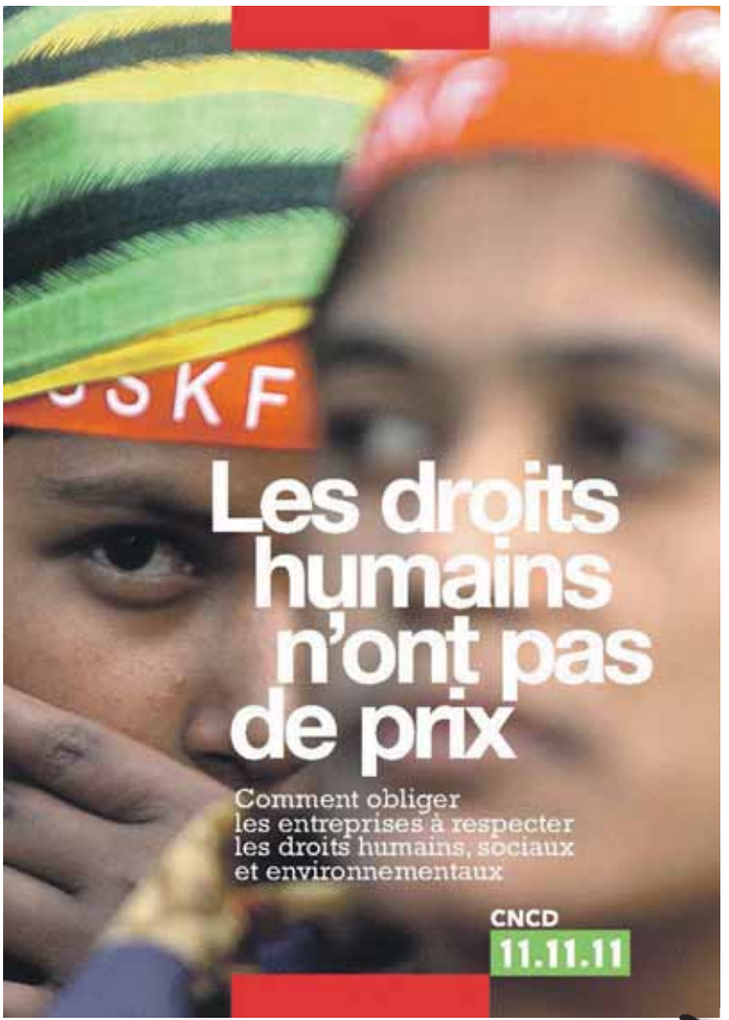

ANNE PUSSEMIER, COORDINATRICE LOCALE
POUR LE CNCD 11.11.11
N'HÉSITEZ PAS À ME CONTACTER DÈS MAINTENANT
PAR GSM AU 0474/289472

PÂRLONS WALON

LÈS GRÈVES DE 60

Lès djins sont maucontints. Èl lwè Leburton est mau vuwe, très mau vuwe : èle nè pass'ra ni ! Les ouvris sonsst' in grève, èl vîye économike toûrne au ralinti si èl n'est ni complètemint arètéye. Les machines n' dije-tè pus ri. I ringne come in drole dè calme. On n' vwè kazi ni d' vwètur' passer dins 'l vilâdje. Lès abitants n' soûrte ni. Chake est come confiné à 's mézo. L'éclèrâdje public qui s' téjoût à dij onze eûres d'èl swèréye est asteûr muwèt. I n'a pus d'élèctricité. On s' lume avè dès lampes à pètrole ou bî avu ène boujîye come il a cint ans. Lès poûrtes dès usines sont fruméyes à cause dès pikèts d' gréve qui bâretè 'l acsès.
Joseph :
- Audjoûrdu après din.ner, i faura candji lès pikèts d' gréve pa dès pus foûrts paskè ça riske dè bagarer !
Èl vièye Sidoniye :
- Mon Dieu Josèf, vos dalez co coûru lé Godeau cachi dès pikèts d' bèton ? Vos avez d'djà mau à vo dos !
Pou Sidoniye, lès gréves ça l' dèpasse, dèspu qu'èl TSF est muwyète yè qu'èl tèlèfone èn' rèspond pus.
Dès grandès manifèstâcions sont organiséyes à Brusèle pa difèrints sindicats. Éles toûrne-tè souvint in n-émeûte. On inlèfe lès pavés dès ruwes pou d'in fé dès baricades pou impétchi èl police dè passer.
Final'mint, après kékes sèmin.nes, èl rézo du pus foûrt va l'impoûrter ; mins èl vîye èn' sèra pus come avant !

LES GRÈVES DE 60

Les gens sont mécontents. « La loi Leburton » est mal vue, très mal vue : elle ne passera pas ! Les ouvriers sont en grève, la vie économique tourne au ralenti si elle n'est pas complètement arrêtée. Les machines se sont tues. Il règne comme un drôle de calme. On ne voit pratiquement pas de voiture passer dans le village. Les habitants ne sortent pas. Chacun est comme confiné chez soi. L'éclairage public qui se taisait le soir vers 10-11 heures du soir est désormais muet. Il n'y a plus d'électricité. On s'éclaire avec des lampes à pétrole ou avec une bougie comme il y a 100 ans. Les portes des usines sont closes à cause des piquets de grève qui en barrent l'accès.
Joseph :
- Aujourd'hui après-midi, il faudra changer les piquets de grève par des plus forts car ça risque de bagarrer !
La vieille Sidonie :
- Mon Dieu Joseph, vous allez encore courir chez Godeau chercher des piquets de béton ? Vous avez déjà mal au dos !
Pour Sidonie, les grèves ça la dépasse, depuis que la TSF est muette et que le téléphone ne sonne plus.
De grandes manifestations sont organisées à Bruxelles par les différents syndicats. Elles tournent souvent à l'émeute. On enlève les pavés des rues pour en faire des barricades pour empêcher la police de passer.
Finalement, après quelques semaines, la raison du plus fort va l'emporter ; mais le vie ne sera plus comme avant !

In vî Paltot d' Vèznau,
J. Vanderlinden

LE COIN DES SPORTIFS

LE FOOTBALL CHEZ LES TOUT PETITS... C'EST LE FESTIFOOT !

Si on vous demande combien de joueurs composent une équipe de foot lors d'un match, vous n'aurez peut-être pas la réponse mais serez tenté de dire une dizaine. La réponse souvent attendue est 11 mais saviez-vous que chez les enfants, ça peut être 8, 5, 3 ou même… 2 ? Plus étrange encore, saviez-vous que chez les tout petits (5 ou 6 ans) les joueurs des deux équipes sont mélangés ? C'est ce que l'on appelle le FestiFoot. Explication.

En début de partie, les enfants des deux clubs sont mélangés pour créer deux nouvelles équipes. Elles vont s'affronter en alternant des petits matchs, des défis ludiques et des périodes de pause pour permettre la récupération. Les petits matchs sont disputés par 3 joueurs de chaque équipe, pendant une courte durée, chacun à son tour, pour garantir une participation de tous les enfants.
Pour les formateurs, animer des équipes en FestiFoot demande une formation spécifique et une attention de tous les instants.

A la Jeunesse Sportive Ittroise, nous avons la chance d'avoir deux experts, Sébastien et Martin, qui nous résument les qualités du FestiFoot : « Le FestiFoot permet à chaque enfant de toucher un maximum de ballons et de ne penser qu'à ça. En FestiFoot, on mélange les équipes et contrairement aux autres catégories d'âges, on joue ensemble, avec fair-play, dans l'unique but de s'amuser, sans pression de l'échec et du résultat. Les parents encouragent tout le monde à se développer et à progresser. »
En FestiFoot, l'entraîneur a surtout un rôle d'animateur : *« J'aime ce rôle d'animateur et le contact avec les enfants. C'est l'âge où ils doivent tout apprendre et progressent très vite, ce qui est très gratifiant et encourageant à suivre. »*

Grâce au FestiFoot, les enfants peuvent découvrir le football dans un climat serein, loin de toutes les pressions, en développant notamment leur socialité. Les enfants vont vers les autres, communiquent entre eux, réalisent des actions ensemble, tout profit pour leur développement !

Les formateurs Sébastien et Martin

Vous êtes parent d'un enfant de 5 ou 6 ans, tenté par l'expérience ? Rejoignez-nous lors d'un entraînement, le mercredi ou le vendredi de 18h à 19h.
Pour plus d'informations, contactez-nous : info@jsittroise.be

Didier Jaspart, pour la JSI

LECTURE

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE D'ITTRE

NOS DERNIERES ACQUISITIONS
-**NOTHOMB Amélie** : Le livre des soeurs
-**CAUWELAERT (van) Didier** : Une vraie mère ou presque
-**ROSNAY (de) Tatiana** : Nous irons mieux demain
-**GAUDE Laurent** : Chien 51
-**ARDONE Viola** : Le choix
-**LEVY Marc** : Le crépuscule des fauve s
-**MUSSO Guillaume** : Angélique
-**DEVILLERS Sonia** : Les exportés
-**BOURDON Françoise** : Le jardin des cyprès
-**LAFON Lola** : Quand tu écouteras cette chanson
-**LACKBERG Camilla** : La boîte à magie
-**JIRNOV Sergueï** : L'engrenage

DANS NOS COLLECTIONS
-**ERNAUX Annie** Prix Nobel de litterature 2022
- La place
- Une femme
- Les années
- Les armoires vides
- Mémoire de fille
- Le jeune homme

-**TEULE Jean** Grand écrivain disparu récemment
- Le Montespan
- Entrez dans la danse
- Charly 9
- Fleur de tonnerre
- Crénom Baudelaire
- Azincourt par temps de pluie

LA BIBLIOTHÈQUE SE SITUE
AU SEIN DE L'ESPACE CULTUREL BAUTHIER
36, RUE DE LA MONTAGNE
1460 ITTRE
HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC:
LE DIMANCHE DE 10H30 À 12H30

BIBLIOTHÈQUE DE VIRGINAL

NOUVEAUX LIVRES
Enfants
La reine des neiges : mes plus belles histoires
Romans
- **C. DUCHAMP** : Délivrez-nous du mal
- **P. COLIZE** : Un monde merveilleux
- **J. EVANS-WELCH** : Love & luck
- **D. SAFIER** : L'odyssée de trö
- **J. FIELDING** : Sans issue
- **S. MERRILL-BLOCK** : Histoire de l'oubli
BD
-**Marko, Carbone, Cee Cee Mia** : La brigade des souvenirs : la voiture de Bob ()

Manga (série) (+10 ans et + 12 ans)
Inu Yasha
Sailor V
Nuts
Ranma ½
Love Hina
Negi Ma !
Sailormoon
Détective Conan
La rose de Versaille

BIBLIOTHÈQUE DE VIRGINAL
RUE DU CENTRE 10, 1460 VIRGINAL
HEURES D'OUVERTURE
LE MERCREDI DE 16H30 À 18H00 ET
LE SAMEDI DE 9H30 À 12H00

ACCUEIL DE PERSONNES REFUGIÉES UKRAINIENNES À ITTRE : RECUEIL DE TEMOIGNAGES

Le Petit Tram poursuit sa série de témoignages personnels sur l'hébergement de réfugiés ukrainiens à Ittre. Voici un témoignage basé sur un entretien avec les personnes concernées (qui ont préféré garder l'anonymat).

ПРИЙОМ УКРАЇНСЬКИХ БІЖЕНЦІВ В ІТТРІ : ЗБІР РОЗПОВІДЕЙ

Le Petit Tram продовжує серію особистих розповідей про розміщення українських біженців в Іттрі. Ось два відгуки, засновані на інтерв'ю з зацікавленими людьми (які забажали залишитися анонімними).

TÉMOIGNAGE D'UNE MAMAN HÉBERGÉE AVEC SES FILLES¨

Tout a été très vite et très improvisé pour notre famille. Nous vivions à Kiev, du côté d'Irpin. Nous avons entendu les bombardements dès le premier jour de la guerre, le 24 février. Irpin a été envahie par l'armée russe. Il a fallu fuir. Mon mari nous a emmenées plus à l'ouest, moi et nos deux petites filles, auprès de sa famille. Il a dû retourner travailler à Kiev. Mais tout de suite, la guerre nous a rejoints. Il a fallu décider à l'instant. Avec mes filles, une voisine et son enfant, on a fui en voiture vers la Hongrie. Il nous a fallu quatre jours pour rejoindre la frontière hongroise, pourtant proche. Le chaos était total. Toutes les routes étaient embouteillées. Il y avait des contrôles militaires partout. Le couvre-feu total la nuit. Mais aussi beaucoup d'entraide.

Ma voisine était en contact avec son patron, belge. Il est venu nous chercher en Hongrie en voiture ! Pendant ce temps, un habitant d'Ittre avait contacté en Ukraine un ami qu'il connaissait de longue date pour lui proposer de l'héberger. L'ami ukrainien lui a parlé de nous. Voilà par quels miracles, nous sommes arrivées ici le 12 mars, mes filles et moi, saines et sauves. Nous étions les premières réfugiées ukrainiennes à être hébergées à Ittre. Notre voisine et sa fille ont été hébergées ailleurs en Belgique. De tout ce périple, je retiens qu'il y a des gens avec un grand cœur partout : nous avons été aidées en Ukraine, en Hongrie, en Belgique. Et c'est vital quand on est en grande difficulté.

Nous avons été très bien accueillies. Il y a tant de monde qui nous soutient : la famille qui nous héberge d'abord, le CPAS, les professeurs de Français, Anton et l'école ukrainienne à Bruxelles, mon mari… La vie quotidienne s'est peu à peu réinstallée. J'essaye au mieux d'assurer ma part du quotidien dans la famille qui m'accueille. Je parle avec mon mari tous les jours. Ma grande va à l'école primaire. Elle parle déjà Français, elle se fait des amis. Elle comprend tout, elle sait que c'est la guerre. Sa chambre, ses jouets, ses amis ukrainiens lui manquent. Son papa lui manque. Elle comprend que nous ne pourrons pas retourner en Ukraine avant plusieurs mois et c'est dur pour elle. Sa petite sœur, elle, est trop petite pour comprendre. Mais elle semble perdue. Ça fait beaucoup de changements pour elle. Pour moi aussi. Jamais je n'avais pensé quitter mon pays.

Mon mari me déconseille absolument de rentrer : la sécurité de nos filles passe avant. Et la guerre frappe partout : l'usine où travaille mon mari a été presque entièrement détruite par les bombardements. Alors, ici, je voudrais commencer à travailler, trouver un logement. Mais l'obstacle de la langue est là. Les locations sont chères. Avec notre statut de réfugiés, nous ne semblons pas être non plus des candidats locataires idéaux. Heureusement, la famille qui nous héberge nous garde sa porte grande ouverte. Merci encore et encore!

Je dois tenter de m'organiser, mais il faut aussi que je veille jour après jour sur mes enfants, que j'emmène la petite à la crèche. Il y a le cours de Français ou l'école ukrainienne qui donnent l'occasion de voir du monde, mais après c'est toujours le retour à la maison. Et tous ces déplacements en bus ou à pied sont lents, prennent du temps sur chaque journée. Du coup, j'ai l'impression de tourner en rond. D'errer dans le vide. Le temps passe. La guerre continue. Il n'y a pas de retour immédiat possible. Mon mari est en danger. C'est très dur d'être si seule face à tout cela et de ne pas avoir d'issue. Cette solitude me pèse. Malgré tout, je suis heureuse de voir mes filles en sécurité. Et je remercie encore tous ceux qui ont rendu ceci possible.¨

Propos recueillis et transcrits par
Marc Bogdanowicz
Traduction :
Violetta Shvarova
Contact :
Marc.Bogdanowicz@gmail.com

РОЗПОВІДЬ ЖІНКИ, ЯКА ПРИБУЛА ЗІ СВОЇМИ ДОНЬКАМИ

¨Для нашої родини все було дуже швидко і дуже несподівано. Ми жили в Києві, під Ірпінем. Обстріли ми почули в перший день війни, 24 лютого. Ірпінь. був атакований російською армією. Нам довелося тікати. Мій чоловік відвіз мене і наших маленьких доньок далі на захід до його рідних. Йому довелося повернутися на роботу до Києва. Але через деякий час нас знову наздогнала війна. Ми повинні були вирішувати все швидко. З моїми дочками, сусідкою та її дочкою ми поїхали на машині до Угорщини. Нам знадобилося чотири дні, щоб дістатися до угорського кордону, який був не так вже і далеко. Хаос був повний. Всі дороги були в заторах. Скрізь був військовий контроль. Повна комендантська година вночі. Але також було і багато допомоги.

Моя сусідка спілкувалася зі своїм босом, бельгійцем. Він забрав нас з Угорщині автомобілем! Тим часом, житель Іттру зв'язався зі своїм другом в Україні, якого він знав давно, щоб запропонувати прийняти його. Український друг розповів йому про нас. Ось за таким неймовірним збігом ми з доньками приїхали сюди 12 березня, цілі і здорові. Ми були першими українськими біженцями, яких розмістили в Іттрі. Наша сусідка та її дочка були розміщені в іншому місті Бельгії. Після цієї подорожі я усвідомлюю, що є люди з великим серцем всюди: нам допомогли і в Україні, і в Угорщині, і в Бельгії. І це дуже важливо, коли перебуваєш у великих труднощах.

Нас дуже добре прийняли. Є так багато людей, які нас підтримують: сім'я, яка нас приймає, CPAS, вчителі французької мови, Антон та українська школа в Брюсселі... Повсякденне життя поступово приходить до норми. Я намагаюсь приймати участь в побуті родини, яка мене приймає. Щодня спілкуюсь зі своїм чоловіком. Моя старша донька відвідує початкову школу. Вона вже починає розмовляти французькою, заводить друзів. Вона все розуміє, знає - це війна. Вона сумує за своєю кімнатою, своїми іграшками, друзями-українцями. Сумує за татом. Вона розуміє, що ми не зможемо повернутися в Україну за кілька місяців і для неї це важко. Її молодша сестричка ще занадто мала, щоб зрозуміти. Але вона також розгублена. Для неї відбулось багато змін. Для мене також. Я ніколи не планувала покидати мою країну.

Мій чоловік категорично не радить мені повертатися: безпека наших дітей на першому місці. Та і війна б'є повсюди: завод, де працює мій чоловік, майже повністю зруйнований бомбардуваннями. Отже, я хотіла би почати працювати, знайти житло. Але є мовний бар'єр. Оренда коштує дорого. Маючи статус біженця, ми не здаємося ідеальними кандидатами в орендарі. На щастя, родина, яка нас приймає, тримає свої двері для нас широко відкритими. Дякую знову і знову!

Я намагаюсь організувати своє життя, але я також маю дбати про своїх дітей день за днем, возити малечу в дитячий садок. Є курси французької та українська школа, які дають можливість побачитись з людьми, але після цього завжди повертаєшся додому. І всі ці подорожі автобусом або пішки довгі та займають багато часу щодня. Час від часу я відчуваю, що ходжу по колу. Час минає. Війна продовжується. Швидке повернення додому неможливе. Мій чоловік у небезпеці. Це дуже важко бути таким самотнім перед усім цим і не мати виходу. Ця самотність мене пригнічує. Тим не менш, я щаслива бачити своїх доньок у безпеці. І я ще раз дякую всім, хто зробив це можливим.¨

Інтерв'ю: Марк Богданович
Переклад: Віолетта Шварьова
Контакти:
marc.bogdanowicz@gmail.com

AGENDA

NOVEMBRE		ÉVÈNEMENT	ORGANISATEUR
Jusqu'au dim 20		THÉÂTRE : LES GARÇONS ET GUILLAUME À TABLE	THÉÂTRE DE LA VALETTE
Jusqu'au dim 20		MARTHE DONAS : UN ITINÉRAIRE	MUSÉE MARTHE DONAS
Dim 13	17h	KALÉÏDOSCOPES	HEPTONE
Mer 16	20h	EVERLORDS "SHOWCASE"	ZIK ZAK
Mer 16	20h	RÉUNION CITOYENNE	BOJIVO
Ven 18	19h30	ROCK NATION TRIBUTE NIGHT : MIND2MODE (UK)	ZIK ZAK
Ven 18	21h	CONCERT MAXIME BLÉSIN SOLO BOSSA NOVA	L'ETABLE D'HÔTES
Sam 19	19h30	TYGERS OF PAN TANG + KINGCROWN + SPOOKY	ZIK ZAK
Du dim 20 au dim 18		EXPO : L'ESPRIT DU SPORT	CENTRE CULTUREL D'ITTRE
Dim 20	8h	PETIT DÉJEUNER OXFAM	OXFAM HAUT-ITTRE
Dim 20	14h	ATELIER COUTURE : NOUVELLE VIE À NOS VIEUX JEANS	BOJIVO
Dim 20	17h	CONFÉRENCE : MUSIQUE, POUVOIR ET DÉMOCRATIE	MUSIQUE CLASS'ITTRE
Dim 20	17h	FABRICE ALLEMAN : SPIRIT ONE CLARITY	HEPTONE
Lun 21	20h	CINÉ SOUPE : LA PANTHÈRE DES NEIGES	CENTRE CULTUREL D'ITTRE
Mer 23	20h	CONFÉRENCE : HARMONIE ENTRE SOI ET SON HABITAT	BOJIVO
Jeu 24	14h	THE DANSANT AVEC LUCKY ET SON ORGUES	CERCLE DES GILLES VIRGINALOIS
Ven 25	19h30	JENNIFER BATTEN (US)	ZIK ZAK
Sam 26	13h	DONNERIE SPÉCIALE ENFANTS	ADMINISTRATION COMMUNALE D'ITTRE
Sam 26	21h	BLIND TEST ANIMÉ PAR OLIVIER MAGHE DJ	ZIK ZAK
Dim 27	14h	REPAIR CAFÉ	REPAIR CAFÈ D'ITTRE
Dim 27	16h	THÉÂTRE EN WALLON	KIWANIS TUBIZE-RY TERNEL
Dim 27	17h	BAM! TRIO	HEPTONE
Mer 30	18h30	CONFÉRENCE SUR LES VALEURS DANS LE SPORT AVEC THIERRY LUTHERS	CENTRE CULTUREL D'ITTRE

DÉCEMBRE		ÉVÈNEMENT	ORGANISATEUR
Jeu 1	19h	CERCLE DE LECTURE DANS LE CADRE DE CHEMINS D'ÉVEIL	BODJIVO
Jeu 1	18h	(HED) P.E. (US)+ PSYCHO VILLAGE (AUT) + SMOKEBOMB	ZIK ZAK
Ven 2	19h30	JOHNNY MAFIA (FR) + ARA NIELSEN	ZIK ZAK
Sam 3	19h30	ROCK NATION TRIBUTE NIGHT : THE CURE BY CURIOSITY	ZIK ZAK
Dim 4	11h	BRASERO	BODJIVO
Dim 4	17h	ALEX KOO TRIO	HEPTONE
Mar 6	19h30	MOLLY HATCHET (US)	ZIK-ZAK
Du ven 9 au dim 11		LA FÉÉRITTRE DE NOËL	LA COMMUNE, LE SITI, COMMARTAGRIND ET LE CENTRE CULTUREL D'ITTRE
Ven 9	18h30	PROJECTION-CONFÉRENCE AUTOUR DE L'EXPO "WHAT THE FOOT?!"	CENTRE CULTUREL D'ITTRE
Ven 9	21h	LES VARIATIONS SILENCIEUSES	L'ETABLE D'HÔTES
Dim 11	17h	JAZZ VOCAL FRANCO-BRÉSILIEN « ROSA »	HEPTONE
Mar 13	19h30	NAZARETH + SIPPORT ACT	ZIK ZAK
Sam 17	19h30	ROCK NATION TRIBUTE NIGHT	ZIK ZAK
Dim 18	14h	REPAIR CAFÉ	REPAIR CAFÉ D'ITTRE
Dim 18	17h	OLIVIER COLLETTE TRIO : CLASSICAL TRIBUTE	HEPTONE
Lun 19	20h	CINÉ SOUPE : DÉLICIEUX	CENTRE CULTUREL D'ITTRE
Lun 26	15h	NOËL AU THÉÂTRE : MA GRAND-MÈRE EST UNE AVENTURIÈRE	CENTRE CULTUREL D'ITTRE

CONSEIL COMMUNAL DU 18 OCTOBRE 2022

Présents : Christian Fayt (EPI), Pascal Henry (MR), Françoise Peeterbroeck (EPI), Fabienne Mollaert (EPI), Lindsay Gorez (MR), Jacques Wautier (EPI), Paul Pierson (EPI), Arthur Deghorain (EPI), Alizée Olivier (MR), Ferdinand Jolly (I.C.), Hélène de Schoutheete (I.C.), Daniel Vankerkove (I.C.), Pascale Carton (I.C.), Luc Schoukens (Pacte), Pol Perniaux (Pacte) et Claude Debrulle (Pacte).
Excusée : Chantal Vanvarembergh (I.C.)

1. GESTION DE CRISE – SITUATION EN UKRAINE – ACCUEIL DES RÉFUGIÉS : PRISE D'ACTE

Françoise Peeterbroeck (EPI) déclare qu'il n'y a pas tellement d'évolutions depuis le dernier Conseil, si ce n'est que sept personnes accueillies ont quitté la Commune. Il n'y a pas eu de nouvelles arrivées. Il reste donc une quinzaine de personnes accueillies actuellement sur le territoire d'Ittre.

2. GESTION DE CRISE – COVID-19 – POINT SUR LA SITUATION – MESURES – PRISE D'ACTE

Christian Fayt (EPI) partage à son tour les nouvelles sur cette thématique. Actuellement, il y a peu de contaminations à Ittre : 26 personnes hier, 29 aujourd'hui. Cela se maintient depuis trois ou quatre semaines.

3. DÉMISSION D'UNE CONSEILLÈRE – ALIZÉE OLIVIER

Christian Fayt (EPI) explique avoir reçu un mail de démission de la Conseillère. Il lui laisse la parole pour expliquer ce choix.
Alizée Olivier (MR) commence par dire qu'il s'agit d'une décision mûrement réfléchie qui n'était pas facile à prendre. Cependant, elle se rend compte qu'elle n'a plus assez de temps pour se consacrer comme elle le voudrait à son rôle de Conseillère. Son travail, sa vie politique bien remplie l'amènent à devoir faire un choix. Elle préfère laisser sa place à quelqu'un qui aura plus de temps à y consacrer.
Elle remercie son groupe (MR) de laisser la possibilité à des jeunes de s'investir, ainsi que le groupe partenaire de la majorité (EPI) pour les beaux projets qu'ils ont pu mener ensemble. Elle remercie enfin l'ensemble du Conseil pour tous les conseils, pour l'accueil et les échanges.
Pascal Henry (MR) prend la parole en tant que chef de file du groupe MR. Il remet un bouquet à Alizée Olivier et la remercie d'avoir porté les valeurs et idées de leur groupe dans le Conseil communal. Il rappelle que les différentes motions portées par la jeune Conseillère ont été votées par tous et sont représentatives du futur. Il la remercie aussi pour son investissement dans la vie du parti, et si le groupe MR existe dans la majorité actuelle, c'est en partie grâce à elle. Enfin, il la remercie de rester active dans le groupe politique, et félicite son investissement passé et futur pour celui-ci.
Christian Fayt (EPI) explique avoir déjà pu s'entretenir longuement avec la conseillère lorsqu'elle lui a fait part de son souhait de démissionner. C'est la deuxième fois en trente ans qu'il voit une jeune femme démissionner du Conseil, et il est triste cette fois aussi. S'investir en politique est difficile, surtout pour une jeune, on est critiqué. Mais la Conseillère a pu voir depuis quatre ans que les projets passaient avant les idées dans la Majorité. Il se réjouit toutefois de savoir qu'Ittre sera toujours défendue à la Province. Il termine en la félicitant pour tout le travail accompli.
Pol Perniaux (Pacte) se rallie à ces regrets et ces félicitations. Il se demande si la Conseillère va aussi démissionner de son poste de Présidente du Conseil Consultatif de la Jeunesse et des Sports. **Alizée Olivier (MR)** répond qu'elle préfère raccrocher complètement, et là aussi, laisser sa place à quelqu'un qui aura plus de temps à consacrer à cette fonction.
Claude Debrulle (Pacte) partage les sentiments évoqués par Christian Fayt : des regrets de voir une jeune femme qui s'était investie et qui apportait une certaine jeunesse au Conseil partir. Il rappelle deux projets qu'elle avait portés : la création d'un Echevinat du Genre et la diffusion publique des Conseils communaux. Il espère que la personne qui prendra sa place la suivra sur ce genre de projets. Il lui souhaite bon vent pour la suite.
Ferdinand Jolly (I.C.) salue aussi son investissement pendant quatre ans et partage les sentiments de Christian Fayt et de Claude Debrulle. Son groupe souhaite saluer la sérénité, l'analyse très posée et réfléchie, la modestie et la simplicité de la Conseillère, qu'il trouve rares à cette époque.
Luc Schoukens (Pacte) enfin se dit attristé parce qu'Alizée Olivier représentait une certaine fraîcheur et un renouveau politique. Bien qu'ils n'aient pas toujours partagé les mêmes idées, il souligne la grande ouverture d'esprit de la Conseillère.
Bien que la démission soit actée, elle ne s'appliquera que lors du prochain Conseil. La Conseillère finit donc ce Conseil normalement.

4. INBW – CONVENTION « PLATEFORME PLAN ET ACTIONS CLIMAT » - POLLEC – PROLONGATION

Fabienne Mollaert (EPI) rappelle qu'il y a deux ans, la Commune s'est inscrite sur la Plateforme Plan et Actions Climat. Aujourd'hui, cette plateforme peut enfin être réellement utilisée. Elle permet le réseautage entre communes ainsi que le reporting à la Convention des Maires. L'outil est bien fait concernant les énergies. D'ici mars, Ittre aura sa propre page. Pour le moment, ce sont les chiffres de 2018 et 2019, mais c'est un souci rencontré pour toutes les communes. Le Conseiller en Energie va pouvoir y trouver des idées. La convention mentionne que cet outil est gratuit pour deux ans.
Luc Schoukens (Pacte) trouve l'outil utile, même s'il y a eu un délai pour son utilisation. Concrètement, qu'a-t-il permis pour Ittre ? **Fabienne Mollaert (EPI)** explique qu'au départ, il s'agissait de mettre sur une page publique tous les efforts que la Commune fait autour des thématiques énergétique et écologique. C'était difficile avant l'arrivée du Conseiller en Energie, maintenant c'est possible. Il est d'ailleurs occupé de remettre tout à niveau avec le Service Travaux. Le réseautage entre les coordinateurs énergie est essentiel, et il est en plus chapeauté par celui de l'InBW. L'énergie intéresse beaucoup aujourd'hui, et c'est pour ça que ça bouge aussi. Le réseautage permet de partager ce qui est déjà fait ailleurs, les cahiers des charges, etc.
Luc Schoukens (Pacte) entend bien cet avantage du réseautage, mais quid des chiffres ? **Fabienne Mollaert (EPI)** répond que c'est un travail en cours. **Carole Spaute (Dir. Gén. Adm. Comm.)** ajoute qu'il y aura un rapport à ce sujet au prochain Conseil. **Luc Schoukens (Pacte)** demande de rencontrer le Conseiller Energie à cette occasion. **Christian Fayt (EPI)** répond qu'il faut voir, il ne faut pas mettre cette personne mal à l'aise. Il vient d'arriver. **Luc Schoukens (Pacte)** dit que c'est ce qu'on répond depuis plusieurs mois à chaque fois qu'il y a une demande de le rencontrer. Ce n'est pas une discussion-piège, le Conseil veut juste pouvoir discuter avec lui.
Christian Fayt (EPI) répond que c'est un être humain et qu'il a partagé qu'il n'était pas à l'aise pour discuter et présenter. **Hélène de Schoutheete (I.C.)** demande si une rencontre officieuse, hors du contexte du Conseil communal, ne serait pas plus agréable pour lui. **Christian Fayt (EPI)** explique que ça ne le dérange pas, mais qu'il faut que cette personne soit à l'aise. Et actuellement également, le Conseiller Energie est occupé sur un tas de dossiers.
VOTE : Oui (Unanimité – 16)

5. CHARTE ECLAIRAGE PUBLIC – ORES ASSETS - PARTICIPATION

Fabienne Mollaert (EPI) demande d'adhérer à la charte Eclairage public proposée par l'intercommunale en matière d'entretien et de réparation sur les luminaires. Une évaluation a été faite en se basant sur la moyenne entre l'année précédent et une estimation de la hausse créée par la crise énergétique. L'estimation est de 6149,87 EUR HTVA.
VOTE : Oui (Unanimité – 16)

6. ORES – ECLAIRAGE PUBLIC EN PÉRIODE DE CRISE ÉNERGÉTIQUE – PRISE DE DÉCISION

Fabienne Mollaert (EPI) explique qu'à la suite

de la demande de beaucoup de communes, ORES va couper l'éclairage public de 00h à 05h du 1er novembre au 31 mars actuellement. Cela concerne l'entièreté de l'éclairage public. Le montant épargné est estimé à 48 000 EUR, ce qui peut paraître peu, mais le geste est important parce que chacun doit fournir un effort. Le Collège a décidé de suivre cette démarche, et toutes les communes avoisinantes sont d'accord vont aussi couper l'éclairage public. Après mars, le Collège réévaluera la nécessité d'allumer ou non.
Claude Debrulle (Pacte) demande si le Collège a déjà ratifié cela. **Christian Fayt (EPI)** répond que c'est le cas oui, parce que la décision devait être rendue pour le 15 octobre pour mettre en route cela. Les 27 communes de la Province adhèrent sauf Ramillies, qui a tout en LED et pour qui changer la programmation existante ne serait pas rentable. Il aurait préféré que la décision soit prise par la Région.
Claude Debrulle (Pacte) note qu'il y a, à Wavre, un système de paliers successifs à Wavre diminuant ou augmentant au fil des heures de la nuit l'éclairage public. **Christian Fayt (EPI)** explique que Wavre a sa régie propre. Au niveau d'ORES, cela n'est pas possible. Tout se fait depuis un poste. Pour Ittre, la grande majorité du réseau est gérée depuis le poste Ronquières. Il explique que cela est très difficile. Certaines communes ne voulaient pas parce qu'il y a des quartiers chauds sur leur territoire. Ores ne peut pas choisir quoi éteindre. Ils peuvent essayer de faire des exceptions, mais cela va coûter aux communes. Enfin, cela ne s'appliquera pas pendant la semaine entre Noël et Nouvel an.
Claude Debrulle (Pacte) se demande aussi ce qu'il en sera pour les décorations lumineuses de Noël. **Christian Fayt (EPI)** répond qu'elles seront installées. Cependant, elles sont branchées sur l'éclairage public, elles seront donc aussi éteintes entre 00h et 05h.
Pol Perniaux (Pacte) trouve que c'est une bonne chose. Cette mesure va dans la continuité de sa question du Conseil de juin, où il avait demandé de soutenir la nuit de l'obscurité et de se pencher sur l'éclairage public. Il demande quel est l'état actuel des réflexions pour la prolongation éventuelle de cette mesure après le 31 mars. Certes, il y a des avantages économiques, mais aussi pour la biodiversité et pour l'être humain. Il demande aussi un bilan de la participation à la Nuit de l'Obscurité. Enfin, il souligne que d'autres communes ont déjà été plus loin avec cette mesure.
Fabienne Mollaert (EPI) répond qu'il est prévu de tirer des leçons de ces cinq mois, et de voir les avantages et les inconvénients de cette mesure. Il faut voir cela comme un test grandeur nature. Il faudra voir s'il est nécessaire de rallumer, et si oui, est-ce que cela sera limité à certaines zones. Il y aura des discussions avec ORES aussi pour évaluer ce qui est possible. Par rapport à la Nuit de l'Obscurité, **Christian Fayt (EPI)** répond que c'était très chouette. **Fabienne Mollaert (EPI)** demande ce que le Conseiller attend comme bilan. Elle annonce que les éclairages de la Maison Communale ont été coupés à cette occasion.
Pol Perniaux (Pacte) se dit que c'était peut-être un peu trop symbolique.
Daniel Vankerkove (I.C.) demande quelle est la communication prévue par rapport à cette mesure. Sera-t-il expliqué pourquoi on prend cette mesure, les dates, les exceptions pour les fêtes ?
Christian Fayt (EPI) confirme. Il dit qu'ORES va beaucoup communiquer également, pour que toutes les communes concernées reçoivent la même communication. A Ittre, cela sera aussi ajouté au niveau du bulletin communal, du site et de la page Facebook.
Luc Schoukens (Pacte) se dit convaincu de la nécessité de mesure. La finance s'en mêle, mais cette mesure est importante parce que le climat en subit les conséquences depuis de nombreuses années. En complément de la demande de Daniel Vankerkove, il souhaite souligner l'importance de la pédagogie dans la communication autour de cette mesure, qui pourrait soulever des questions de sécurité (pas mal d'études prouvent que ce n'est pas moins sûr sans l'éclairage) et aussi de sécurité routière.
Christian Fayt (EPI) évoque aussi la volonté du ministre des Routes de diminuer de 70 % l'éclairage sur les autoroutes et les routes nationales. Il ne sait pas si cela concerne aussi la RN280.
Hélène de Schoutheete (I.C.) note que la Belgique est un des seuls pays où les autoroutes sont éclairées. Dans d'autres pays, seules les entrées et sorties d'autoroute sont éclairées. **Pascal Henry (MR)** répond que les routes sont aussi en meilleur état dans d'autres pays.

7. FABRIQUE D'EGLISE SAINT-LAURENT – BUDGET 2023 - DÉCISION

Françoise Peeterbroeck (EPI) annonce que les recettes et dépenses sont estimées à 14 555 EUR. 2925,58 EUR à l'ordinaire correspondent à l'intervention communale. 3500 EUR sont prévus à l'extraordinaire pour l'entretien de la Pieta et de Sainte-Philomène, mais aussi pour assumer la charge des hausses de prix des énergies.
VOTE : Oui (Unanimité – 16)

8. MB 2/2022 – SERVICES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE - DÉCISION

Françoise Peeterbroeck (EPI) présente les chiffres qui permettent d'affiner le budget initial, mais surtout de tenir compte de la hausse de l'énergie et de l'indexation des salaires.
A l'ordinaire pour les recettes, il y a 283 241 EUR de hausse pour Pollec, de 79 152 EUR du Fonds des Communes, de 52 176 EUR pour les taxes (dont 40 000 EUR pour l'IPP), de 28 000 EUR pour l'administration générale et de 15 000 EUR pour les Assistants sociaux (principalement les prestations liées aux garderies). Les recettes s'élèvent à 14 271 200 EUR, soit 440 000 EUR d'augmentation.
Pour les dépenses, il y a un prélèvement à l'ordinaire vers l'extraordinaire de 238 000 EUR supplémentaires, une subvention de 4459 EUR pour la digitalisation des réunions, une subvention de 249 000 EUR pour Pollec, une baisse de 30 000 EUR dans la masse salariale, mais c'est dû à des absences à long terme. Les dépenses sont de 13 461 000 EUR, soit une hausse de 654 000 EUR.
La modification budgétaire se clôture avec un boni de 809 000 EUR dont 45 000 EUR à l'exercice propre.
A l'extraordinaire, concernant les recettes, il y a une baisse de 300 000 EUR qui correspond à la suppression de la subvention PIWACY, une subvention de 6 000 EUR pour les véhicules électriques, un emprunt supplémentaire pour le centre administratif de 230 000 EUR et 51 000 EUR de subside PPT à l'école de Virginal.
Concernant les dépenses, on retrouve les honoraires pour le centre administratif pour 34 000 EUR, le PIWACY pour 116 000 EUR, le centre administratif pour 230 000 EUR, la réfection de diverses voiries pour 120 000 EUR, la construction d'une nouvelle classe à Ittre pour 90 000 EUR et l'entretien des écoles et réparations pour 140 000 EUR. Le budget extraordinaire se clôture sur une hausse de 352 132 EUR de dépenses et de recettes. Il se clôture à l'équilibre.
Pour les réserves et les provisions, à l'extraordinaire, le total est de 532 567 EUR. A l'ordinaire, il y a 2 416 000 EUR en réserve. Il y a ensuite une série de provisions : 1 100 000 pour la force motrice, 25 000 EUR pour le CPAS, 23 000 EUR pour le théâtre, deux fois 50 000 EUR pour les hausses des prix énergie, 120 000 EUR pour la police et 25 000 EUR pour la lutte contre le Covid.
Pascale Carton (I.C.) a une question pratique concernant le rapport, qui est différent du rapport habituel beaucoup plus complet et facile à la lecture. Pourquoi ce changement de présentation ? **Catherine de Longueville (Dir. Fin. Adm. Comm)** répond que c'est le modèle recommandé par la tutelle. Cela n'empêche pas qu'il y ait un rapport à côté, ce qui sera fait pour le budget. **Françoise Peeterbroeck (EPI)** répond, elle, que les Conseillers de l'opposition savent lire les tableaux. **Catherine de Longueville (Dir. Fin. Adm. Comm.)** ajoute que c'est le modèle imposé pour la commission d'avis. **Luc Schoukens (Pacte)** trouve que c'est prendre le pire possible et se raccrocher à ça. Ici, le Conseil a été habitué à autre chose.
Le Conseiller prend ça pour une régression démocratique, et le Collège devrait être contre.
Christian Fayt (EPI) répond que le Collège n'a rien à dire sur cela. **Luc Schoukens (Pacte)** trouve quant à lui que rien n'interdit de faire un avis. **Carole Spaute (Dir. Gén. Adm. Comm.)** ajoute que les Conseillers n'ont qu'à aller sur le site de la tutelle pour lire le règlement. **Claude Debrulle (Pacte)** dit l'avoir fait et qu'il y reviendra durant son tour de parole. **Luc Schoukens (Pacte)** demande un rapport complémentaire. **Carole Spaute (Dir. Gén. Adm. Comm.)** répond que l'avis donné est un avis de légalité. Il a une forme qui doit être respectée. Concernant le rapport technique, les membres de la commission ne doivent pas donner de rapport. Il ne faut pas confondre. **Luc Schoukens (Pacte)** demande si le Collège peut donner un rapport. **Carole Spaute (Dir. Fin. Adm. Comm.)** explique que la Directrice Financière peut faire un rapport technique, mais pas le Collège. Le budget est un acte politique. La Commission rend un avis de légalité. La Directrice Financière peut communiquer des informations techniques mais c'est tout. **Paul Pierson (EPI)** trouve qu'en plus de cet article 12, une page de synthèse technique aurait été bien. Cela a été fait jusqu'à maintenant. **Catherine de Longueville (Dir. Fin. Adm. Comm.)** précise

qu'en MB2, c'est la fin de l'exercice et tout le monde est déjà dans l'optique du budget 2023 où la réalité se fera déjà sentir. **Christian Fayt (EPI)** finit par dire qu'il n'y a pas de volonté de non-transparence du Collège. C'est parfois plus facile en quelques mots qu'en une page.
Carole Spaute (Dir. Gén. Adm. Comm.) souhaite quand même revenir sur ce qui vient de se passer. Ces derniers Conseils, elle estime avoir été interpellée à plusieurs reprises sur le contenu de ses avis. Elle estime rester maître de ses avis.
Claude Debrulle (Pacte) lui demande si ce n'est pas soumis à la critique. **Christian Fayt (EPI)** demande de revenir sur la modification budgétaire et de prendre en compte le mal-être de la Directrice Générale.
Hélène de Schoutheete (I.C.) partage l'avis de son groupe. Lors de l'analyse d'un budget ou d'une modification budgétaire, son groupe procède en trois étapes : lire le rapport fait par la Directrice Financière pour comprendre les mouvements budgétaires est la première. Malheureusement, cette fois, pas de rapport, aucune indication sur les nouveaux chiffres. Ils ont donc fait des fouilles pour comprendre. La deuxième étape consiste à lire les différents avis de la fameuse commission budgétaire (Directrice Financière, Directrice Générale et Echevine des Finances). Elles donnent toutes un avis convergent : la situation est difficile, la MB2 a été dure à boucler, il faut assumer les différentes crises. Elles annoncent toutes que le budget 2023 va être compliqué à finaliser et que des arbitrages seront nécessaires. Le Bourgmestre les rejoint dans son édito du bulletin communal du mois d'octobre. Il identifie cinq défis que la Commune va devoir relever : l'augmentation de la masse salariale, l'augmentation des prix de l'énergie, l'augmentation des prix des matériaux, la dotation du CPAS et les transferts à la Police et aux Pompiers. Tout le monde est confronté à ce type de défis, que ce soit dans le rôle de Conseiller, mais aussi dans la vie privée. L'analyse est claire, les enjeux sont identifiés, des pistes de solutions sont presque proposées. Vient alors la troisième étape : se pencher sur les chiffres. Et là, la conseillère annonce découvrir une autruche, ce bipède qui se cache la tête dans le sable pour ne pas voir venir le danger. Il n'y a aucune explication sur les chiffres et elle fera grâce au Conseil de leur analyse fastidieuse. Cependant, le groupe I.C. partage différents constats. Sans les absences dans le personnel et la hausse du Fonds des Communes. Il n'aurait pas été possible de boucler la MB2. Deux fois 50 000 EUR de provisions pour l'énergie semble une prudence élémentaire. Silence total cependant sur le chiffre le plus conséquent de cette MB. 238 000 EUR de prélèvement de l'ordinaire vers l'extraordinaire qui fait passer le total pour 2022 à 916 000 EUR. A quoi vont servir ces 238 000 EUR ? A financer l'augmentation du coût de l'extension du Centre Administratif : 1 500 000 EUR au total pour un budget de départ de moins de 800 000 EUR. C'est une parfaite illustration du danger de voir un peu grand selon elle.
Le groupe I.C. a également des questions. Ils ont noté des plaintes de la difficulté de boucler la MB2 et de l'élaboration du budget initial qui va suivre. Est-ce que le Collège a imaginé un seul moment remettre en question des décisions qui hypothèquent très clairement la pérennité de certains services ? Elle cite la Présidente du CPAS, en charge des finances communales : "nous devrons absolument adopter des mesures structurelles pour réduire nos dépenses dans tous les domaines, tous les secteurs, tous les domaines, tous les secteurs, tous les bénéficiaires de l'argent public communal." **La conseillère** est d'accord, mais il semble que cela va encore attendre un peu. Pourquoi, à part l'énergie, on continue à prélever de l'argent pour des projets contestables ? A lire les inquiétudes dans les avis, la Conseillère demande si on se parle au sein du Collège.
Les projets extraordinaires restent en effet d'actualité. L'extension de la maison communale, dont le budget a doublé depuis le début du projet, se taille la part du lion de cette MB2.
800 000 EUR prévus au départ et 1 500 000 EUR inscrits actuellement. La nouvelle bibliothèque, bien que pas mentionnée dans cette MB mais qui a une implication sur le budget extraordinaire, a été refusée par le fonctionnaire délégué, mais c'est une décision contre laquelle le Collège a déposé un recours, ce qui est son droit le plus strict. Elle reste donc d'actualité, ainsi que le budget à la construction et les incertitudes sur les frais de fonctionnement. Ce projet estimé à 600 000 EUR au départ atteignait déjà 900 000 EUR d'estimations en novembre 2021. Enfin, la maison rurale de Haut-Ittre reste la grande incertitude de cette législature, et le Conseil reste sans nouvelle de comment elle va être développée.
La crise de l'énergie touche tout le monde de plein fouet. Chacun doit revoir ses priorités. Au Conseil, il a été demandé souvent d'évaluer les frais de fonctionnement de ces nouvelles infrastructures. C'est un prérequis indispensable pour savoir si le fonctionnement pourra être assumé. Comment la majorité EPI / MR compte-t-elle garantir le financement de ce que le Bourgmestre a clairement pointé du doigt : les frais énergétiques et les matériaux de ces nouveaux projets. Au niveau de la Commune, à cette crise, s'ajoute la guerre en Ukraine qui a des conséquences directes pour la population ittroise. Le risque de voir disparaître l'entreprise qui contribue aux finances communales à hauteur de 28 % est très ancien. Cependant, il se rapproche. Au-delà du problème éthique qui sera évoqué plus tard, les ittrois doivent être conscients que lorsque l'usine ne pourra plus être approvisionnée en matières premières et que les sanctions de l'UE s'appliqueront, la manne financière communale disparaîtra, sans mentionner le drame social qui va toucher la région. Quelles seront alors les priorités ? Et devant cette MB2, à la veille d'un budget 2023 dont les avis s'accordent à dire qu'il sera difficile à maintenir à l'équilibre, la majorité ne donne pas de signal encourageant, selon le groupe I.C., pour la gestion financière future de la commune, mise à part des provisions qui n'auront effet qu'à très court terme. Avec 100 000 EUR de provisions pour les hausses de prix des énergies, la Commune n'ira pas loin, estiment les I.C.
Cette MB2 aurait pu être un exercice d'anticipation pour le prochain exercice budgétaire, en commençant progressivement à mettre en place des mesures sur lesquelles la Commune a une certaine maîtrise. Certaines dépenses sortent du champ de décision communal : les cotisations en responsabilisation pour les agents statutaires à la retraite, la dotation de la zone de secours et de la zone de police, ainsi que la dotation au CPAS par exemple.
La Conseillère conclut en partageant l'inquiétude de son groupe pour l'avenir en général, et plus particulièrement pour celui de la Commune. De la tristesse aussi et de la déception de constater qu'une analyse claire de la situation n'engendre malheureusement pas la mise en place de solutions qu'elle estime indispensables.
Claude Debrulle (Pacte) va essayer d'être original et de ne pas redire la même chose que la conseillère I.C. Mais d'abord, il souhaite revenir sur le fait que le Bourgmestre a souligné le malaise de l'administration communale et de sa Directrice Générale. Mais il espère que le Bourgmestre a noté aussi le malaise de certains conseillers. Il s'interroge d'ailleurs sur la recevabilité de cette MB telle que soumise aux Conseillers. Il est en effet allé relire différents règlements concernant la Commission d'avis notamment. L'article 12 prévoit que la Commission d'avis a l'obligation de s'exprimer sur la légalité des décisions, mais également sur les implications prévisibles des modifications budgétaires, en ce compris la projection sur plusieurs exercices de l'impact au service ordinaire des investissements significatifs. Par ailleurs, le mémorandum régional stipule que les modifications budgétaires doivent être dûment justifiées pour chaque crédit budgétaire. Sur base de ces deux textes, l'avis rendu par la commission budgétaire ne lui paraît pas exhaustif. Il se demande comment cela se fait que l'Echevine des Finances participe à cela, que le Collège tolère cette légèreté. Il se laisse donc le droit de creuser la légalité de cet avis.
Concernant le fond, il commence par une comparaison du service extraordinaire entre l'exercice 2022 et l'exercice 2021, qui était déjà une année traversée par les crises. Effectivement, dans les avis ou les éditos, le Collège crie au loup. Mais dans les chiffres, qu'en est-il ?
En 2021, 3 500 000 EUR de fonds propres ont été mis à disposition de ce service extraordinaire. Sur ce montant, il devait subsister 850 000 EUR fin décembre. Sur 4 500 000 EUR d'investissements consentis, 2 700 000 EUR étaient sur fonds propres, 530 000 EUR d'emprunt et 1 250 000 EUR de subsides.
En 2022, sur 4 500 000 EUR de fonds propres mis à disposition des investissements, il subsisterait une réserve de 532 000 EUR fin décembre, doit 320 000 EUR de moins qu'en 2021. Sur le total de 6 650 000 EUR d'investissements consentis, 4 000 000 EUR seraient sur fonds propres (hausse de 1 300 000 EUR), 1 150 000 EUR en emprunt (hausse de 620 000 EUR) et 1 575 000 EUR en subsides.
En 2021, **le conseiller** note 58 projets d'investissement. En 2022, il y en a 10 qui sont ajoutés. L'enveloppe globale s'élargit, sans jamais réduire la voilure de l'ensemble.
Concernant les provisions, il estime que les deux

fois 50 000 EUR prévus pour faire face à l'accroissement des prix de l'énergie et des indexations futures de traitement ne sont pas suffisantes. Concernant la provision pour la Zone de Police, il s'interroge sur son utilité. S'il en croit les informations qu'il a trouvées, le Fédéral indexe son financement des Zones de Police et prendra en charge l'augmentation des salaires des policiers. Il se demande dès lors si cette provision de 120 000 EUR n'est pas exagérée.
Il en vient alors aux risques qui planent sur la Commune. Il y a peu, le financement de la Commune dépendait des contributions de Virginal Papers et de NLMK. Concernant Virginal Papers, en 2021, le Collège a annoncé la relance imminente du site. Depuis décembre 2021, ce site est en information judiciaire sous la supervision de l'auditorat du travail du Brabant wallon. Dans L'Avenir du 15 octobre, il a vu qu'il était question de la création d'un centre d'accueil et de drainage des boues de curage des avaloirs à Wavre et à Grez-Doiceau. Quid du site de Virginal Papers ? Cela sera-t-il en concurrence avec le projet qui se développer ou complémentaire ? Concernant NLMK, qu'en est-il du huitième plan de sanctions de l'UE qui risque de faire arrêter les activités sur le site ? Ne serait-il pas utile de constituer une provision de crise dans le cas où l'activité de NLMK s'arrêtait ou se délocalisait. Plutôt que d'accroître entre 2021 et 2022 de 2 125 000 EUR les investissements communaux et augmenter les emprunts de 650 000 EUR, ne serait-il pas plus prudent et raisonnable de créer une provision stratégique de "risque de crise" de 3 000 000 EUR pour faire face à ce risque ?
Le Conseiller revient alors sur ce qu'il appelle de l'entêtement dont le Collège fait preuve en matière budgétaire. Il prend pour exemple le projet d'extension du Centre Administratif. Au budget 2021, il était annoncé pour un coût total de 765 000 EUR. En MB2 du budget 2021, le coût passe à 850 000 EUR. En MB1 de l'année 2022, en juin, le coût total passe à 1 270 000 EUR, soit 420 000 EUR de plus que ce qui était prévu initialement, une hausse imputée totalement sur de l'emprunt. Enfin, pour cette MB2, le coût total est estimé à 1 534 000 EUR, soit une hausse de 784 000 EUR par rapport au budget prévu. Le coût a doublé en un an, ce qui ne s'explique pas, selon lui, uniquement par la hausse des coûts des matériaux et de l'énergie. Il note également la hausse de l'emprunt, alors que la Directrice Financière a longtemps dit de faire attention à l'emprunt, de ne pas faire payer aux enfants et petits-enfants les projets. Mais ici, elle n'en dit rien.
Luc Schoukens (Pacte) trouve cela désespérant. La Commune a des possibilités énormes, en termes de personnes et de capacités financières, mais elle les consacre à des projets qu'il n'estime pas essentiels. Depuis dix ans, il invite à investir dans les énergies. Cela aurait pu être rentable si ça avait accepté, mais rien n'a été fait. C'est un investissement pour le futur, mais ici, le budget se concentre sur le passé selon lui. Il constate juste qu'à chaque nouvelle menace, c'est l'inquiétude, alors que des mesures différentes auraient pu être prises.
Françoise Peeterbroeck (EPI) demande d'abord à **Hélène de Schoutheete** que la Commission budgétaire ne soit pas appelée « la fameuse Commission budgétaire ». Elle répond brièvement à plusieurs choses. D'abord, elle annonce que le Collège se parle et qu'il n'y a pas de problème de ce côté. Concernant le prélèvement à l'ordinaire, elle rappelle que sans cela, les projets ne peuvent pas avancer. Pour le Centre Administratif, elle annonce que le Collège va réaliser ce projet, que ça plaise ou non. Et si d'autres projets doivent être abandonnés, ce sera abordé lors du budget 2023. Pour les inquiétudes face aux provisions faites en réponse à la crise, là aussi elle renvoie au budget à venir. Enfin, elle trouve que dans la façon dont les conseillers de l'opposition présentent leur avis, on pourrait croire que le Collège cache des informations ou qu'il trafique les chiffres. Ce n'est pas le cas.
Christian Fayt (EPI) revient lui sur Virginal Papers. Il explique qu'il s'était réjoui de pouvoir annoncer que c'était repris par quelqu'un de la Commune. Mais il y a ensuite eu l'Auditoriat du travail, et le démantèlement des installations est toujours en cours sous sa surveillance. Mais surtout, il y a eu des articles qui ont été publiés. Il demande au conseiller Debrulle s'il connaît le journal Médor, et lui dit qu'un des articles mentionnés est « un article du journal Médor, écrit

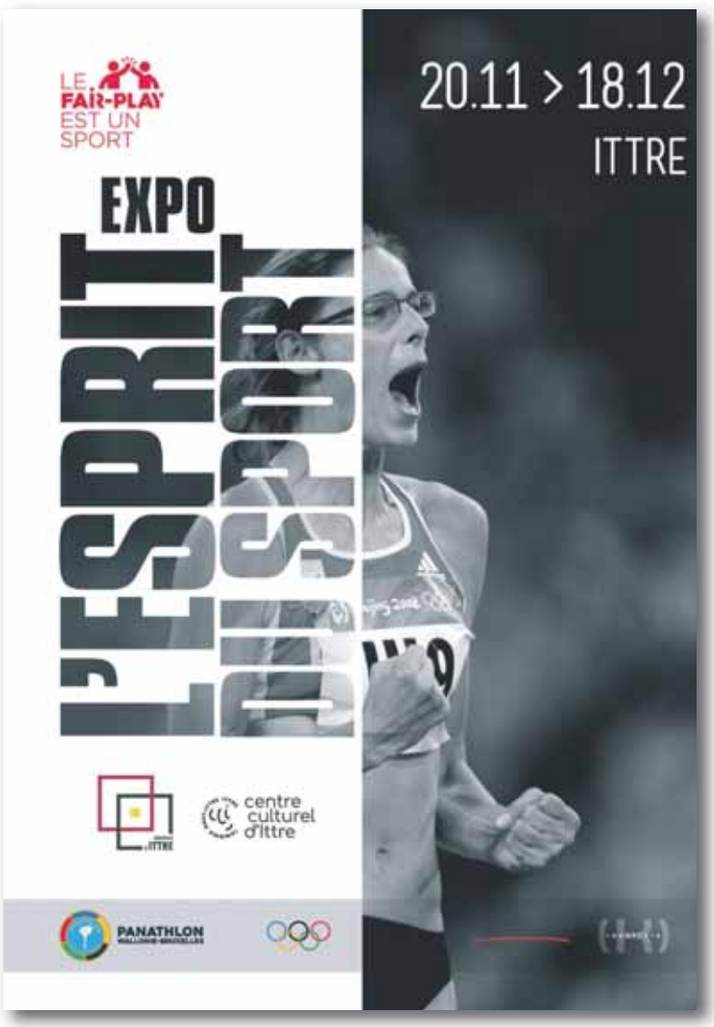

par quelqu'un qui a le même nom que ton fils ». **Claude Debrulle (Pacte)** l'arrête tout de suite pour dire que son fils n'est pas journaliste et n'a jamais écrit pour ce journal. **Christian Fayt (EPI)** poursuit en expliquant que toute cette affaire a fait perdre du temps et de l'argent à la société Godart, qui s'est fait maltraiter dans les médias, alors qu'elle n'avait rien à voir avec les problèmes sur site. Quant à la Sogepa, il déclare qu'elle a été trainée dans la boue par ces articles à cause des amalgames qui s'y trouvaient et qui n'étaient pas vrais, communiquant de fausses informations. Concernant les boues mentionnées dans l'article de L'Avenir, il note qu'il y a un amalgame. Il s'agit là de boues d'avaloirs, dans des petits avaloirs. L'InBW traite cela à Wavre parce que c'est plus central. Pendant des années, c'était d'ailleurs à Marche. **Claude Debrulle (Pacte)** demande si c'est donc rassurant. **Christian Fayt (EPI)** confirme. Il annonce que l'entreprise qui reprend le site ne veut plus trop en parler publiquement pour le moment, et il les comprend. Il se réjouit toutefois des dernières nouvelles et du projet dynamique qui se crée. Il revient alors sur les mots utilisés par les conseillers pour parler du Collège : des autruches, crier au loup. Il refuse ces appellations. Certes, ce ne sera pas facile, mais pour lui, ce n'est pas le premier défi que cette Majorité relève : ça n'a pas été facile lors des négociations avec NLMK, pendant la pandémie, avec la guerre en Ukraine. Mais le Collège fera face. Ittre est encore dans une bonne situation. 2 400 000 EUR sont en réserve, ce qui n'a jamais été le cas avant. Il considère que les conseillers essaient de faire peur aux gens. Mais les gens en ont marre d'entendre que ça ne va pas, selon lui. Le Collège va donc travailler pour que ça aille. Enfin, il revient aussi sur le Centre Administratif et confirme que le Collège fera tout pour le réaliser. Il considère que l'opposition a déjà fait trainer le projet trop longtemps. **Claude Debrulle (Pacte)** rappelle que les Conseillers sont là pour défendre l'intérêt général, et c'est ce que chacun fait, avec des visions différentes. Cela doit être accepté et cela fait partie du débat. Ce n'est pas destructeur, ce sont des avis utiles au débat. Concernant l'accusation portée contre un de ses fils, il répète qu'il s'agit d'une déclaration mensongère. Il annonce qu'il va demander l'enregistrement et qu'il verra ce qu'il peut faire légalement contre cette déclaration.

Luc Schoukens (Pacte) trouve sidérant que le Collège accuse l'opposition d'avoir un pouvoir sur la presse. Il considère aussi que beaucoup d'articles écrits autour des problèmes rencontrés sur site étaient mal écrits, mais dire que c'est cela qui a entraîné le fait que ce dossier traîne, il trouve cela léger. De plus, il considère que son propos n'est pas là pour faire peur, mais bien pour donner espoir aux gens avec des investissements intelligents.

Pol Perniaux (Pacte) croit comprendre que la MB2 permet de rectifier le tir du budget quand c'est nécessaire. Ici, le projet PIWACY est abandonné par exemple. Qu'en est-il du Centre Administratif ? Cette MB ne serait-elle pas l'occasion de vous engager à un budget moindre ? **Françoise Peeterbroeck (EPI)** répond que le budget ne sera par revu à ce stade du projet, les travaux vont commencer. C'est mission impossible.

Christian Fayt (EPI) ajoute qu'il y a eu des marchés publics et attribution, tout est en route. Concernant la bibliothèque, il ajoute qu'il manque un permis d'urbanisme et que le Collège s'y attèle. **Pol Perniaux (Pacte)** entend bien qu'il y a des marchés publics impliqués, mais il y a aussi eu des crises aux grandes conséquences depuis lors. **Christian Fayt (EPI)** déclare que si le Conseil avait été écouté, il n'y aurait pas eu de ZIT de Gaesbecq. **Ferdinand Jolly (I.C.)** réfute et rappelle que le Conseil a toujours soutenu ce projet.

Hélène de Schoutheete (I.C.) demande un amendement pour un budget de 1000 EUR pour des chaises plus confortables lorsque le Conseil se fait à la Salle Planchette. Elle a d'ailleurs amené sa propre chaise pour ce Conseil. **Pol Perniaux (Pacte)** trouve cette demande un peu choquante et pas nécessaire par rapport à toutes les crises qui viennent d'être discutées.

VOTE concernant l'amendement : Non (EPI, MR et Pol Perniaux (Pacte) – 10) – Abstention (Pacte sauf Pol Perniaux – 2) – Oui (I.C. – 4)

VOTE concernant la MB ordinaire : Oui (EPI & MR – 9) – Non (Pacte et I.C. – 7)

VOTE concernant la MB extraordinaire : Oui (EPI & MR – 9) – Non (Pacte et I.C. – 7)

VOTE concernant la MB gloable : Oui (EPI & MR – 9) – Non (Pacte et I.C. – 7)

9. SITUATION DES CAISSES COMMUNALE – PRISE D'ACTE

C'est **Françoise Peeterbroeck (EPI)** qui présente.

Au 31 mars, il y avait 7 808 749,46 EUR répartis sur les différents comptes et dans les différentes caisses de la Commune.

Au 30 juin, il y avait 6 929 724,51 EUR répartis sur les différents comptes et dans les différentes caisses de la Commune.

10. MOBILITÉ – RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE : RUE DE HULEUR – ABROGATION ET DÉROGATION EFFETS DE PORTE CHICANE – DÉCISION

Fabienne Mollaert (EPI) explique qu'il s'agit d'approuver des travaux pour abroger la chicane du bas de la Rue d'Huleu. En 2017, elle avait été placée pour former un entonnoir. Mais après des mesures d'essai, il a été décidé que celles en haut de la rue suffisait. Il faut donc abroger l'aménagement de 2017. Depuis que les travaux ont été réalisés pour les aménagements en haut de la rue, il n'y a plus eu de remarques sur la sécurité dans la rue. Elle remercie par ailleurs le Service Travaux pour son excellent travail.

Hélène de Schoutheete (I.C.) se rappelle qu'il y a d'autres effets de porte qui n'ont pas encore été mis en place. Les matériaux ont été achetés en 2018, les règlements complémentaires avaient été approuvés par le Conseil communal en 2017. Pourquoi ceux-là n'ont pas encore été faits ? **Fabienne Mollaert (EPI)** répond que les raisons sont diverses et dépendent de l'aménagement. Par exemple, dans la rue Arthur Brancart, l'aménagement ne va pas être réalisé tant que le pont n'est pas réparé. Dans la rue Maurice Brancart, ça va bientôt être fait, mais de nouvelles constructions ont amené à devoir revérifier les distances. A la Rue Montoisy, il est prévu de refaire la rue complète dans le PIC, et donc y installer un aménagement avant serait inutile. Mais cela avance et le Service Travaux a bien pris le plu dans l'installation, trouve-t-elle.

Pol Perniaux (Pacte) demande ce qu'il en est de la Rue de Clabecq. **Fabienne Mollaert (EPI)** répond que les deux premiers sont définitifs, mais qu'il faut voir avec les riverains qui en ont demandé un troisième.

Christian Fayt (EPI) rappelle qu'il s'agit ici de l'abrogation de mesures de stationnement.

VOTE : Oui (Unanimité – 16)

11. MOBILITÉ – RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE : RUE JEAN JOLLY – ABROGATION D'UNE MESURE DE STATIONNEMENT TEMPORAIRE SUR UNE PARTIE DU PARKING JEAN JOLLY - DÉCISION

Fabienne Mollaert (EPI) rappelle qu'il avait été voté en mai le fait d'avoir une zone bleue dans cette rue. Après plusieurs interpellations, il est décidé d'enlever la zone bleue sur une partie parce qu'elle crée trop de dangers pour les enfants qui vont ou sortent de l'école.

VOTE : Oui (Unanimité – 16)

Ets. BONTET PHILIPPE SPRL
0475/571 399 - 067/64 83 01
ALLÉE DE LA MARBRITE, 5 7090 RONQUIÈRES
WWW.BONTET.BE
CHASSIS - PORTES - VOLETS - VERANDAS

par sympathie
AUGRANGE srl

12. MOBILITÉ – RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE : RUE DE LA LIBÉRATION – MESURES DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT - DÉCISION

Fabienne Mollaert (EPI) explique que la tutelle a validé l'aménagement de la rue, qui peut rester en sens unique.
Daniel Vankerkove (I.C.) demande quand sera finalisé l'installation en haut de la rue, qui est provisoire. **Fabienne Mollaert (EPI)** répond qu'il y a une emprise et que cela devient de la responsabilité de la DGO1. Les travaux devraient être matérialisés en 2023.
Christian Fayt (EPI) espère que ces travaux sur une route qui dépend de la Région iront plus vite que ceux promis depuis des années au Boulevard Piron, et il sait qu'Hélène de Schoutheete le comprendra. **Luc Schoukens (Pacte)** se demande si c'est une attaque gratuite. **Hélène de Schoutheete (I.C.)** répond que, pour une fois, ce n'est pas une attaque. Mais elle le remercie de prendre sa défense. **Christian Fayt (EPI)** ajoute qu'il s'agissait surtout de constater que la Région promet mais que ça n'avance pas.
VOTE : Oui (Unanimité – 16)

13. CAMPING DE HULEU – DÉSIGNATION D'UN AUTEUR DE PROJET POUR L'ÉTUDE ET LA RÉDACTION DU RAPPORT SUR LES INCIDENCES ENVIRONNEMENTALES – APPROBATION DES CONDITIONS ET DU MODE DE PASSATION - DÉCISION

Pascal Henry (MR) dit qu'il s'agit de poursuivre la modification du plan de secteur. Il demande donc d'approuver une étude pour la rédaction d'un rapport d'incidences environnementales. L'auteur de cela ne peut pas être l'auteur qui a commencé la modification du plan de secteur, et c'est pour cela qu'il y a donc ce point.
Claude Debrulle (Pacte) note que l'expert précédent coûtait 40 000 EUR, et celui-ci est estimé à 36 300 EUR. 120 000 EUR étaient prévus dans le budget de la Régie dans le cas d'une opportunité immobilière. Ce budget semblait déjà pauvre pour un achat de bâtiment, mais amputé de ces deux montants, que reste-t-il ? **Pascal Henry (EPI)** demande au Président de noter que ce n'est pas l'objet du point.
VOTE : Oui (Unanimité – 16)

14. RÉFECTION DE PETITES VOIRIES SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE D'ITTRE – APPROBATION DES CONDITIONS ET DU MODE DE PASSATION – DÉCISION

Jacques Wautier (EPI) explique qu'il s'agit d'un marché public en vue de la réfection de petites voiries comme la rue des Primevères et rue de Baudémont. **Hélène de Schoutheete (I.C.)** demande si la ZIT va se faire. **Christian Fayt (EPI)** répond que oui et que l'étude est en cours.
VOTE : Oui (Unanimité – 16)

15. ASPHALTAGE DU SENTIER NIZELLE ET PAVAGE DE LA RUE DE LA GRANGE À LA DÎME – APPROBATION DES CONDITIONS ET DU MODE DE PASSATION - DÉCISION

Jacques Wautier (EPI) rappelle que cela avait déjà été approuvé mais qu'il faut faire un nouveau marché.
Daniel Vankerkove (I.C.) se dit ravi qu'il ait été choisi de ne pas asphalter sur les pavés à la Rue de la Grande à la Dîme.
VOTE : Oui (Unanimité – 16)

16. ACHAT DE POUBELLES POUR LA COMMUNE D'ITTRE – APPROBATION DES CONDITIONS ET DU MODE DE PASSATION - DÉCISION

Jacques Wautier (EPI) explique que les poubelles sur le territoire communal n'étaient pas pratiques. On ne savait pas y mettre sacs, il fallait ouvrir et être à deux pour les vider. Ici, il s'agit de faciliter l'accès pour le personnel en les rendant plus faciles à vider mais aussi en en vidant quelques-unes.
Hélène de Schoutheete (I.C.) demande si les anciennes vont être recyclées. **Jacques Wautier (EPI)** répond qu'il s'agit de plastique dur et qu'il va être compliqué de les recycler. **Daniel Vankerkove (I.C.)** se demande si elles ne peuvent pas être utilisées lors de manifestations. **Jacques Wautier (EPI)** répète qu'elles ne sont pas pratiques à vider. De plus, il précise que ces poubelles seront majoritairement standards, mais que près des écoles, il y en aura avec tri. Ce n'est pas possible à mettre partout, il a donc été décidé de les mettre près des écoles.
VOTE : Oui (EPI, MR, I.C. et Claude Debrulle (Pacte) – Abstention (Pacte sauf Claude Debrulle – 2)

17. ACCORD-CADRE SPF PORTANT SUR LE 2ÈME PILIER DE PENSIONS – DÉFINITION DES BESOINS ET LE RECOURS À L'ADJUDICATAIRE - DÉCISION

Carole Spaute (Dir. Gén. Adm. Comm.) rappelle qu'au précédent Conseil, les conseillers ont approuvé l'adhésion à la centrale d'achats concernant l'accord pour le second pilier. La seconde étape est donc de donner un accord au choix posé concernant le paiement des pensions. Elle explique un peu plus le contrat en détail.
VOTE : Oui (Unanimité – 16)

18. OCTROI DES CHÈQUES SPORT – SAISON SPORTIVE 2022-2023 - DÉCISION

Lindsay Gorez (MR) demande de voter l'attribution de chèque-sport pour l'année 2022-2023. Ils sont valables pour tout individu entre 4 et 18 ans et accorderont 30 EUR par enfant. Ils sont destinés aux jeunes d'Ittre pratiquant un sport sur le territoire ittrois.
Claude Debrulle (Pacte) demande combien d'enfants en ont bénéficié. **Lindsay Gorez (MR)** répond qu'il y a eu 73 attributions en 2020 et 143 en 2021. C'est en progression mais ça n'a pas réellement explosé. Cette fois, le montant a été augmenté.
Pol Perniaux (Pacte) demande si l'objectif est de promouvoir le sport. **Lindsay Gorez (MR)** répond que ce n'est pas le seul. C'est une aide aux parents afin qu'ils puissent inscrire leurs enfants.
Pol Perniaux (Pacte) considère que c'est le même objectif. Il se demande pourquoi ne pas cibler cette aide pour les personnes qui en ont le plus besoin, mais aussi pour les enfants d'Ittre qui font du sport en-dehors de l'entité parce que leur sport n'existe pas dans l'offre proposée.
Lindsay Gorez (MR) dit avoir réfléchi à la question, que le Conseiller avait déjà posée en 2021. Mais la situation actuelle fait que le Collège a voulu garder une aide plus large. Les chèques-sport favorisent la pratique sportive pour aider les familles, mais également les clubs de l'entité. Certains jouent d'ailleurs le jeu en communiquant énormément sur cette aide et ça paie. **Pol Perniaux (Pacte)** trouve que cela laisse de côté un certain profil. **Lindsay Gorez (MR)** déclare que non, puisqu'avec cette façon de fonctionner, un enfant est un enfant. **Pol Perniaux (Pacte)** trouve que c'est faux. Un enfant ittrois pratiquant en-dehors de la Commune n'est pas égal ici.
Lindsay Gorez (MR) trouve qu'il faut favoriser les clubs aussi et motiver à aller faire du sport plus près de chez soi.
VOTE : Oui (EPI, MR, I.C. et Claude Debrulle (Pacte) – 14) – Abstention (Pacte sauf Claude Debrulle – 2)
Pol Perniaux (Pacte) motive son abstention en déclarant qu'un enfant n'est pas égal à un autre enfant dans cette démarche. Il aurait aimé une orientation plus sociale. Mais il sera ravi d'en re-

Speculooos
La culture pour les enfants
à Ittre, Rebecq et Tubize
www.speculooos.be

parler dans un an et de voir si les demandes ont explosé.
Christian Fayt (EPI) se rend compte qu'il a oublié de faire valider les points ajoutés à l'ordre du jour en début de séance. Sont-ils acceptés ? Le Conseil accepte.

19. POINT SUPPLÉMENTAIRE I.C. : PRÉSENTATION COMPTES DES ORGANISATEURS DES ANIMATIONS ESTIVALES DU 15 AOÛT

Ferdinand Jolly (I.C.) dit que son groupe avait souhaité faire ce point à huis-clos. **Christian Fayt (EPI)** demande que le point soit reporté à la fois prochaine, parce que les comptes n'étaient pas encore clôturés en date du Conseil. Toutefois, il était prévu de les recevoir le lundi suivant.
Pol Perniaux (Pacte) demande pourquoi avoir cette conversation à huis-clos. **Claude Debrulle (Pacte)** lui rappelle que c'est ce qui a été indiqué dans la convention.

20. POINT SUPPLÉMENTAIRE I.C. : MESURES PRISES AU NIVEAU DE LA COMMUNE FACE À LA CRISE ÉNERGÉTIQUE

Pascale Carton (I.C.) avait posé une question orale lors du dernier Conseil évoquant les mesures prises face à la hausse des prix de l'énergie. Plusieurs réponses ont déjà été amenées lors du Conseil. **Christian Fayt (EPI)** lui propose de poser une question à la fois pour que les réponses soient plus claires.
Pascale Carton (I.C.) demande d'abord ce que la Commune a prévu de mettre en place pour suivre la recommandation des bâtiments à 19°. **Fabienne Mollaert (EPI)** répond que le service énergie a prévu une communication pour les écoles, le Service Travaux, etc. à ce sujet. Ce courrier explique les raisons pour lesquelles il est demandé de faire attention également. Le nécessaire va être fait pour que la température soit de 19° (et de 23° pour les classes de maternelles). Le rendez-vous est déjà fixé pour que la température soit réglée sur le système à vanne intelligente. Grâce à cela, le chauffage sera coupé quand une salle n'est pas utilisée dans les écoles.
Pascale Carton (I.C.) demande ce qui est prévu pour la mise en veille des appareils connectés.
Fabienne Mollaert (EPI) répond que ceux qui pourront être éteints le seront, mais que certains ne peuvent pas l'être, ni même être mis en veille.
Pascale Carton (I.C.) demande ce qui est prévu en matière d'isolation. **Fabienne Mollaert (EPI)** répond que beaucoup avait été misé sur la convention Renowatt. Ittre y adhère encore, mais comme de nombreuses communes, ce n'est plus le cas pour longtemps. Il y a eu beaucoup de poudre aux yeux pour ce projet, mais peu a été fait. Les dossiers ne repartent pas à zéro mais pas loin. Toutefois, elle travaille déjà pour de nouveaux subsides.
Pascale Carton (I.C.) demande ce qui est prévu pour réduire la consommation des véhicules.
Françoise Peeterbroeck (EPI) souligne la hausse des prix du carburant. **Jacques Wautier (EPI)** annonce que le Service Travaux fait déjà de gros efforts pour circuler le moins possible. Les trajets sont optimalisés et les employés sont conscientisés.
Pascale Carton (I.C.) partage alors la volonté de rencontrer le Conseiller Energie, ce qui a déjà été discuté. Elle demande alors s'il est possible d'avoir un relevé de consommation des différentes chaudières. **Fabienne Mollaert (EPI)** répond que c'est une des tâches actuelles du Conseiller Energie. Il est occupé de le faire avec le Service Travaux.
Pascale Carton (I.C.) demande si le centre sportif a prévu de supprimer l'utilisation des douches pour réduire la consommation d'eau. Elle demande la position de la RCA sur cette question.
Lindsay Gorez (MR) explique que la chaudière et le chauffage sont déjà très économiques, et qu'il n'y a donc pas de décision de le faire. Elle se dit ouverte à la possibilité d'une réflexion tous ensemble lors du prochain CA. Pour les terrains, ils sont éclairés aux lampes LED et les clubs sont conscientisés. De plus, tout est programmable. Le chauffage a été diminué et séquencé différemment. La chaudière du football doit être évoquée en CA. Enfin, elle rappelle qu'il y a des panneaux photovoltaïques sur les toits de la JSI et du centre sportif.
Enfin, **Pascale Carton (I.C.)** demande une publicité de ces actions. Cela permettrait de sensibiliser tout le monde. Elle demande par ailleurs que soit ajouté à l'OJ de chaque Conseil un état des lieux des actions et mesures prises pour aider la planète. **Fabienne Mollaert (EPI)** dit déjà écrire souvent le bulletin communal l'avancement des projets et partager des trucs et astuces.
VOTE sur la publicité de ces mesures : Oui (Unanimité – 16)
VOTE sur l'ajout à l'OJ d'un point : Non (EPI et MR – 9), Oui (I.C. et Pacte – 7)
Hélène de Schoutheete (I.C.) trouve cela sans surprise mais désolant. **Claude Debrulle (Pacte)** demande une explication sur ce refus. **Christian Fayt (EPI)** dit qu'il n'a pas à justifier ce non.

21. POINT SUPPLÉMENTAIRE I.C. ET CLAUDE DEBRULLE (PACTE) : LA SOGEPA ET LE DEVENIR DE NLMK- CLABECQ

Claude Debrulle (Pacte) ne souhaite pas refaire tout l'historique de l'affaire NLMK durant le Conseil. Il reprend quelques points rapidement. 17 janvier 2019 : la direction du site annonçait une restructuration drastique de l'entreprise NLMK-Clabecq dans le cadre d'un conseil d'entreprise exceptionnel : 290 personnes menacées de licenciement sur les 580 travailleurs. Un plan

Gascard G.S.C. sa
Constructions métalliques
Ferronneries contemporaines
Ateliers et siège social
Rue de Tubize 12
1460 Ittre - VIRGINAL
Tél. 067/64 79 00
Fax. 067/64 73 03
MEMBRE DE COMARTAGRIND

ASSURANCES - PRÊTS - PLACEMENTS
PASCAL HENRY
Rue du bois de la Houssière, 68
1460 ITTRE - VIRGINAL
MAIL : ASSURANCES.HENRY@HANDCO.BE SITE : WWW.ASSURANCES-HENRY.BE
L'assurance sans souci ! 067.64 93 09

A votre service depuis 1980
Electricité Marchal sprl
Mise en Conformité
Travaux et dépannages en tous genres.
Vidéoparlophonie.
Chauffage électrique.
Domotique BTICINO et HAGER
Surveillance par caméras.
Contrôle d'accès en tous genres.
Electrification de portail ou porte de garage.
067/64 61 13 - 0475/479 346
info@marchalsprl.com
www.marchalsprl.com
MEMBRE DE COMARTAGRIND

Cuisines équipées sur mesure ...
Yvébé sprl
Une histoire de cuisine ...
yvesvanbrabant@gmail.com
0495 20 20 89
www.yvebe.be

industriel est adopté et prévoit, pour 2022, l'atteinte d'objectifs de compétitivité et de diminution des coûts. Un conflit social particulièrement agité naît. C'est plus de 200 travailleurs qui seront finalement concernés par le plan. Le 1er septembre 2019, une ligne de production est mise à l'arrêt. Le groupe NLMK a annoncé un investissement de plus de 30 000 000 EUR et une mise en provision annuelle de 300 000 EUR est prévue par la Commune pour compenser une réduction sur la taxe sur la force motrice pour peu que NLMK respecte son plan d'entreprise. 19 février 2019 : le Conseil communal adopte à l'unanimité une motion portant sur la stratégie industrielle développée par la SOGEPA dans le plan de restructuration de NLMK-Clabecq. Cette motion demandait notamment que des représentants de la SOGEPA viennent expliquer au Conseil cette stratégie. Cette demande était justifiée puisque la SOGEPA est actionnaire à 49 % de NLMK Belgium Holding et que le plan de restructuration était susceptible de priver la Commune d'une part substantielle de ses ressources fiscales. En octobre 2019, d'autres informations sont rendues publiques. NLMK et la SOGEPA annonçaient alors un investissement commun de 200 000 000 EUR à parts égales sur le site de La Louvière. La SOGEPA a négocié lors de cet investissement l'opportunité de revendre, quatre ans après, les actions liées à son investissement de 100 000 000 EUR et de réduire ainsi sa participation financière dans NLMK Belgium Holding à 25 % seulement.
Quelle sera l'incidence de cette perte de pouvoir de la Sogepa au sein de la Holding NLMK Belgium dans le sort que le groupe transnational réserve à l'entité de NLMK-Clabecq au terme de son plan d'entreprise à quatre ans, soit en 2023 ? Mais quid surtout à la lumière des décisions prises par l'Union européenne à l'encontre de la Russie dans son huitième plan de sanctions à la suite de l'invasion de l'Ukraine ? Mars 2022, dans la presse flamande, Théo Franken accuse NLMK de fournir, au départ de sa production wallonne, des plaques de protection à l'armée russe. L'entreprise NLMK a vivement démenti ces accusations. Elle s'est défendue en soulignant qu'elle n'était pas une entreprise publique russe et que son principal actionnaire - Vladimir Lisin – ne faisait l'objet d'aucune sanction ni de la part de l'UE, ni de la part des USA.
Le conseiller estime qu'en pareille situation, il est légitime aujourd'hui de rappeler qu'il y a déjà plus de trois ans et demi, le Conseil communal avait demandé au Collège communal de convoquer la Sogepa pour qu'elle vienne s'expliquer sur sa stratégie industrielle, en particulier au sein de NLMK.
La Sogepa - actionnaire à hauteur de 49 % des actions au sein de la NLMK Holding Belgium – doit être en mesure d'expliquer quelle est sa stratégie d'opérateur industriel en pareilles circonstances ?
Quelles informations autres que celles collectées dans la presse peut-elle fournir à notre Conseil communal sur la situation de cette entreprise à la lumière des sanctions européennes à l'encontre de la Russie ? Quelles assurances est-elle en mesure de donner sur la pérennité de NLMK-Clabecq d'ici 2023, 2024 et au-delà ?
Le Conseiller lit alors le projet de résolution. Il y rappelle la motion votée le 19 février 2019 demandant aux représentants de la Sogepa de venir expliquer au Conseil Communal sa stratégie industrielle en tant qu'actionnaire à parité au sein de la Holding NLMK Belgium, et l'actualité des mesures prises par l'UE. Rentre aussi en considération les conséquences budgétaires d'une défaillance de cette entreprise à hauteur d'un tiers de son financement pour la Commune.
Les conseillers I.C. et Claude Debrulle (Pacte) demandent :
- De demander aux représentants de la Sogepa de venir sans délai présenter devant le Conseil communal, le cas échéant, à huis-clos, la situation de NLMK-Clabecq à la lumière des derniers événements liés au 8ème plan de sanctions décrété par l'Union européenne à l'encontre de la Russie.
- A l'occasion de cette audition, de fournir les éléments d'informations dont la Sogepa dispose au sujet, notamment :
o De la situation à ce jour de NLMK-Clabecq ?
o De l'approvisionnement de la compensation de l'équivalent de 3,8 millions de brames reçues en 2021 pour les années 2023 et 2024 ?
o De la faisabilité d'une réorientation structurelle des approvisionnements de NLMK- Europe en brames sur le marché européen et international ?
o De son issue dans les deux années à venir ?
o De la levée et, le cas échéant, des conséquences de l'option négociée en 2019 et portant sur la réduction de la participation de la Sogepa à 25 % au sein de la NLMK Belgium Holding ?
o Des garanties offertes par NLMK-Clabecq quant à la non-affectation de ses produits à des fins militaires, en l'occurrence aux armées russe et biélorusse ?
o Des compensations financières réclamées par le Gouvernement wallon à la Commission européenne ?
o Des assurances raisonnables quant à la pérennité de NLMK – Clabecq en 2023, 2024 et au-delà ?
o De charger le Collège communal de mettre en œuvre dans les meilleurs délais l'exécution de la présente décision, celle-ci devant intervenir, en toute hypothèse avant la délibération portant sur le projet de budget 2023.
Christian Fayt (EPI) va lui aussi faire quelques rétroactes nécessaires à la bonne compréhension

du dossier. Le 17 janvier 2019, on annonçait le licenciement de 290 travailleurs. Une première réunion a lieu à Tubize, durant laquelle le Collège a pu exprimer sa déception, face aux 300 000 EUR offerts avec des promesses d'investissements de 30 000 000 EUR, et de l'opposition, face au licenciement de la moitié du personnel. Tant la Commune de Tubize, la Zone de Police et la Commune d'Ittre ont privilégié la discussion avec les deux parties. Cela n'a d'ailleurs pas été apprécié par la direction qui a écrit à la Région pour demander la destitution du Bourgmestre de Tubize. A cette occasion, il a d'ailleurs été rappelé à la Région que le site ne se trouvait pas à Tubize, mais bien à Ittre. Lorsque le site de Clabecq a été fermé, il a été proposé d'accueillir une rencontre avec le Ministre Au cours de cette réunion tendue, Ittre a pu réexpliquer l'arrangement concernant la taxe sur la force motrice. Le 15 mars, le travail reprenait. Le 29 juin, le CCT concernant la restructuration statue sur le maintien de 381 personnes au lieu de 286, le maintien de l'index et un investissement. Le 17 novembre 2020, le Conseil approuvait à huis-clos l'accord sur la taxe sur la force motrice jusqu'en 2022. Lors des sanctions prises face à la Russie, Ittre est intervenue pour signaler les conséquences en cascade potentielles sur l'emploi. Une réunion rassurante a eu lieu avec la direction, qui expliquait notamment que la matière première serait fournie depuis un autre pays, et que leurs productions ne servaient pas pour la guerre en Russie.
Concernant le fait de demander de faire venir la SOGEPA, la demande a déjà été relancée plusieurs fois. Toutefois, la SOGEPA ne peut pas communiquer des informations sur les dossiers qui lui sont confiés. Mais rien n'empêche de tenter une rencontre informelle. En tout cas, le Bourgmestre a beaucoup insisté, et une réunion informelle à laquelle le Conseil sera invitée est prévue.

Claude Debrulle (Pacte) le remercie pour ses réponses et attend l'invitation.

22. INFORMATIONS DU COLLÈGE

Pascal Henry (MR) rappelle que dans le cadre de l'élaboration d'un guide de communication de l'urbanisme, une concertation citoyenne a été souhaitée. Après une réunion de la CCATM, une réunion des architectes et géomètres, c'est maintenant au tour des citoyens. Ils peuvent participer sur le site internet, et le lien sera partagé sur Facebook. C'est une première en Wallonie de pouvoir demander l'avis des citoyens sur le sujet, déclare-t-il.
Claude Debrulle (Pacte) demande s'il y a des nouvelles de la Communauté des Communes évoquée au précédent Conseil. **Christian Fayt (EPI)** répond que le projet progresse mais que les négociations sont encore en cours. Le projet a été prolongé d'un an. Braine-le-Comte va surement se retirer du projet.

23. QUESTIONS ORALES

Semaine des sentiers

Daniel Vankerkove (I.C.) note que c'est la semaine des sentiers publics. Des groupements locaux ont réalisé quelques actions. Il estime qu'il faut les encourager à continuer leur travail. Les sentiers du village sont en excellent état. Est-il possible d'envisager un partenariat avec les riverains ? L'écoconseillère pourrait chapeauter cela, pour prévenir les citoyens quand le Service Travaux vient faire un sentier qui les concerne, et qu'ils puissent, en même temps, réaliser les tâches qui leur incombent : tailler les haies, etc.
Jacques Wautier (EPI) répond que c'est un travail énorme d'aller voir les riverains. C'est la même chose que pour les trottoirs. Certains le font très bien, mais d'autres ne savent même pas que c'est à eux de le faire. Tous les ans, des articles sont publiés dans le bulletin communal.

Hélène de Schoutheete (I.C.) demande de poser sa question à huis-clos. **Claude Debrulle (Pacte) et Luc Schoukens (Pacte)** également.

Sentier des Longs Prés

Ferdinand Jolly (I.C.) revient l'aménagement du sentier des longs prés, qui est une liaison pédestre et cyclable important dans la Commune.
Christian Fayt (EPI) répond que c'est presque terminé. Pour la ZIT de Gaesbecq, cela devrait être fini à la mi-novembre. Le planning est respecté. Ensuite, avec le Service Travaux et le Service Environnement, des plantations seront faites le long du sentier.

Le Conseil se poursuit à huis-clos.

Julie Duthy

PROCHAIN CONSEIL COMMUNAL
LE 16 NOVEMBRE 2022

P.&A.GELIN vins
VOTRE CAVISTE EN TOUTE CONFIANCE DEPUIS 1921

• VENTE AU DÉTAIL
• CIRCUIT COURT : UN VRAI NÉGOCIANT QUI IMPORTE 100% DE SES VINS
• DES CONSEILLERS QUALIFIÉS QUI VOUS ORIENTENT EN FONCTION DE VOS ENVIES
• PLUS DE 500 RÉFÉRENCES MISES EN BOUTEILLE AU CHÂTEAU

BRAINE-LE-CHÂTEAU
RUE DE TUBIZE 51
1440 BRAINE-LE-CHÂTEAU

02/366.91.48
WWW.GELINVINS.BE
INFO@GELINVINS.BE

PHARMACIES DE GARDE

MERCREDI 9 NOVEMBRE
Rebecq-Quenast - Emdadi
Rue Du Faubourg, 1 QUENAST
067 670707

JEUDI 10 NOVEMBRE
Brenard
Rue Docteur Colson, 36 REBECQ
067 636424

VENDREDI 11 NOVEMBRE
Ph. De Saintes - Peeters
Chaussée D'Enghien, 284 SAINTES
02 3900438

SAMEDI 12 NOVEMBRE
Loop
Rue De Nivelles, 155 A BRAINE-LE-CHATEAU
02 3669361

DIMANCHE 13 NOVEMBRE
Loop
Rue De Nivelles, 155 A BRAINE-LE-CHATEAU
02 3669361

LUNDI 14 NOVEMBRE
Ph. De Saintes - Peeters
Chaussée D'Enghien, 284 SAINTES
02 3900438

MARDI 15 NOVEMBRE
Guillaume
Rue De La Libération, 46 BRAINE-LE-CHATEAU
02 3669065

MERCREDI 16 NOVEMBRE
Vandersteen
Rue De La Déportation, 50 TUBIZE
02 3556079

JEUDI 17 NOVEMBRE
Jonckheere
Rue Frère Taymans, 271 TUBIZE
02 3556259

VENDREDI 18 NOVEMBRE
Familia Vion L.
Rue De La Libération, 10 BRAINE-LE-CHATEAU
02 3669010

SAMEDI 19 NOVEMBRE
Des Forges - Smoos
Rue Du Château, 51 CLABECQ
02 3557541

DIMANCHE 20 NOVEMBRE
Des Forges - Smoos
Rue Du Château, 51 CLABECQ
02 3557541

LUNDI 21 NOVEMBRE
Ph. De Saintes - Peeters
Chaussée D'Enghien, 284 SAINTES
02 3900438

MARDI 22 NOVEMBRE
Ph. De Saintes - Peeters
Chaussée D'Enghien, 284 SAINTES
02 3900438

MERCREDI 23 NOVEMBRE
Familia Alexis
Av. Gaston Mertens, 13 WAUTHIER-BRAINE
02 3669204

JEUDI 24 NOVEMBRE
Brenard
Rue Docteur Colson, 36 REBECQ
067 636424

VENDREDI 25 NOVEMBRE
Jonckheere
Rue Frère Taymans, 271 TUBIZE
02 3556259

SAMEDI 26 NOVEMBRE
Multipharma Stievenart
Rue De Mons, 73 TUBIZE
02 3556050

DIMANCHE 27 NOVEMBRE
Multipharma Stievenart
Rue De Mons, 73 TUBIZE
02 3556050

LUNDI 28 NOVEMBRE
Multipharma Clabecq
Place Josse Goffin, 11 CLABECQ
02 3559948

MARDI 29 NOVEMBRE
Multipharma Messaaoui
Grand Place, 9 TUBIZE
02 3900355

MERCREDI 30 NOVEMBRE
De Ittre
Rue Neuve, 5 ITTRE
067 648421

GARDE DE 9H À 9H LE LENDEMAIN

MÉDECINS DE GARDE

Lieu : Hôpital de Tubize (CHTN) au n°8 de l'Avenue de Scandiano.
Ouvert : les samedi, dimanche et jours fériés de 8h à 21h.
Durant les heures d'ouverture, deux médecins y assureront la garde : le premier assurera les consultations au poste, tandis que le second assurera les visites à domicile au chevet des patients incapables de se déplacer ou de se faire véhiculer au poste de garde pour raison de santé.
L'appel au médecin volant se fera via le **1733**.
Les nuits des vendredis, samedis, dimanches et jours fériés (de 21h à 8h), un seul médecin par zone assurera les visites à domicile à caractère urgent, toujours via le **1733.**

Centre Funéraire Lesseigne
Rue du Croiseau, 88 - 1460 Ittre
Tél. 067/21 22 46

Mel' Ange de Fleurs

ORGANISATION COMPLÈTE DE FUNÉRAILLES TOUTES RÉGIONS - SERVICE DE GARDE 24H/24
Salle de réception - Monuments - Articles funéraires - Grand parking - Déposez vos condoléances sur www.lesfunerailles.be

Entreprise HORTICOLE *MARC MUSCH*

AVEZ-VOUS DÉJÀ PENSÉ À VOTRE SAPIN DE NOËL ?

	Hauteur (cm)	Epicéa	Nordman
COUPÉ	80-100	15,00 eur.	25,00 eur.
	100-150	20,00 eur.	30,00 eur.
	150-200	25,00 eur.	42,00 eur.
	200-250	32,00 eur.	65,00 eur.

Nous oui ! Nous vous proposons dès lors un véritable sapin de Noël de première qualité, cultivé avec soin et dans le respect de la NATURE

Croisillon pour support sapin : 6 €

Nous assurons la livraison à domicile pour la somme de 5 euros mais vous avez aussi la possibilité de venir chercher votre sapin directement à la serre à L'ADRESSE SUIVANTE : **RUE BRUYÈRE À VIRGINAL AU FOND DE LA SERVITUDE SITUÉE À CÔTÉ DU N°79 (PARKING ASSURÉ)**

Heures d'ouverture à partir du jeudi 01/12 : du mercredi au vendredi de 13h à 18h - Samedi et dimanche de 10h à 18h - FERMÉ LE LUNDI

N'hésitez plus et passez dès à présent votre commande au **0475/90 66 33**

Si vous voulez rester fidèle à un produit naturel et à une tradition, offrez-vous le «Prince d'Ardennes» !!

ESPRIT SALON

COIFFEUSE À DOMICILE

AVEC 15 ANS D'EXPÉRIENCE

Pour toutes questions ou prise de rendez-vous merci de contacter le

0474/795 609

NATHALIE DUVEILLEZ

de bien naître à bien être....

- Accompagnements autour de la naissance dans le respect et la bienveillance de tous
- Massages bien-être dédiés à la femme et à l'enfant

POSSIBILITÉ DE CHÈQUES-CADEAUX

Rue du Croiseau 45 - 1460 Ittre
0477/65 74 10
nathalie.duveillez@prowebox.com
www.nathalieduveillez.be

L'Etable d'Hôtes
Ferme de Samme

SALLE DE FÊTES ET DE BANQUETS
ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS

CUISINE AUX LÉGUMES BIO

rue de Tubize 4B - 1460 VIRGINAL
067/780 670 - 0497/415 421 - 0494/652 753
letabledhotes@letablehotes.be

www.letabledhotes.be

FUNERAILLES MICHAËL

FUNÉRAILLES MICHAËL
Virginal & Braine-le-Château

Quartier du Tram, 13a - 1460 Virginal
067 70 17 17
www.funeraillesmichael.be

JASMIN
MAZOUT ET PELLETS

www.mazout-jasmin.be

067/64 80 35

Pour vos publicités
LE PETIT TRAM
067/64 73 23
www.ittreculture.be

La Brioche d'Or
P. Rhéau

Votre artisan vous propose un large assortiment :
PAINS, PETITES BOULANGERIES, VIENNOISERIES, TARTES, PÂTISSERIES, GLACES, BISCUITS SUCRÉS, ... (COCKTAILS, PAINS SURPRISE, BISCUITS SALÉS, ...)

Heures d'ouverture :
du mercredi au samedi de 7h à 18h - dimanche de 7h à 13h30

067/64 77 35
info@labriochedor.be - www.labriochedor.be
PATISSIER - BOULANGER - CHOCOLATIER - GLACIER